

VAL-ET-CHATILLON



DÉCEMBRE 1989

Chers concitoyens,

En cette fin d'année 89, permettez-moi, au nom de toute l'équipe municipale, de renouveler mes remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu nous accorder leur confiance lors des dernières élections. L'équipe que vous avez donc élue est ainsi composée :

LAMBOUR Michel  
(Adjoint sortant réélu)

GUENAIRE Henri  
Adjoint

BOUQUET René  
(Adjoint sortant réélu)

BECKER Marie, BESNARD Pierre, BLAISE Michel (sortant réélu), CHAROLET Daniel (sortant réélu), CONOT Daniel, COSTER Jean François, DARDAINE Daniel (sortant réélu), DARDAINE Jacqueline, DENIS André, GRANDJEAN Olivier (sortant réélu), ROC Claire.

Cette année 89 qui s'achève n'a donc pas vu de modification profonde dans la politique communale amorcée en 85. Nous poursuivons nos objectifs en tentant le plus possible de suivre cette ligne droite qui est le plus court chemin d'un point à un autre, même si celle-ci prend quelques fois des allures de ligne brisée à cause du contournement des aléas rencontrés.

Mais l'important n'est-il pas de conserver la direction voulue ? C'est le cas. Ceux qui ne croyaient pas au plan d'eau ont dû déchanter, même s'ils ont encore aujourd'hui des éléments justifiés de critique. Le problème qui subsiste devra bien être résolu mais celui-ci a l'énorme inconvénient de focaliser l'attention de tous au détriment d'un jugement global. Or, que l'on se rappelle dans quelles conditions ce chantier a eu lieu et dans quel borbier il a fallu se débattre. Par ailleurs, il est peut-être bon de faire savoir que le coût net (subventions déduites) de ce plan d'eau est de 124 857 f. Nous sommes donc loin du gouffre financier annoncé (en période électorale il est vrai).

L'aménagement de la zone des usines (que nous détaillerons plus loin) prend sa forme définitive. La valorisation de cette zone est incontestable et aura à l'évidence un impact positif.

La campagne de nettoyage et de propreté des rues se poursuit avec l'aide des bénéficiaires du RMI sous la vigilance et la compétence de Monsieur Henri GUENAIRE que je remercie ici sincèrement pour sa précieuse collaboration. L'embauche d'un employé spécialisé pépiniériste et horticulteur devrait avoir une incidence notable sur l'embellissement.

Tout devrait donc concourir à rendre notre commune accueillante, condition sine qua non de toute politique touristique.

Un regret cependant : l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) n'a pas eu l'effet escompté. Pourtant, de nombreux propriétaires occupants pourraient en profiter. De nombreux propriétaires bailleurs aussi puisque pour eux il n'y a pas de plafond de ressources. L'adhésion à l'OPAH coûte près de 20 000 f par an à la commune. Doit-on continuer ? Le conseil municipal décidera.

J'ai voulu que l'ouverture de la " première pierre " de la Cotonnière soit effectuée en public. D'abord parce que cela concernait tout le monde. Ensuite pour que chacun prenne conscience qu'il nous faut tourner la page définitivement.

Cette petite cérémonie devait symboliser la fin de l'industrie de VAL, finalité que personne n'a souhaitée ni voulue, mais qui n'est autre que le résultat de la formidable évolution économique de cette fin de siècle.

Pour un redéveloppement futur, puisons notre énergie et notre foi en l'avenir dans l'optimisme et la volonté de ceux qui nous ont précédé et qui ont su donner un essor considérable à notre commune en misant sur l'industrie textile. ( Ce qui à l'époque n'était peut-être pas plus évident que de miser aujourd'hui sur un développement touristique.)

Quoi qu'il en soit, ne soyons pas trop pressés pour apprécier des résultats. N'oublions pas que la " première pierre " de la Bechmann a été posée en 1850. 50 ans après, on posait la " première pierre " de la Cotonnière. 50 ans après, l'essor était maximum. Il aura donc fallu un siècle pour l'atteindre... et beaucoup moins pour revenir à la situation d'avant 1850.

Nous avons donc du pain sur la planche, mais je sais pouvoir compter sur l'aide de tous pour entamer de façon décisive la dernière décennie avant l'an 2000.

En cette fin d'année 89, permettez-moi de vous adresser mes voeux les plus chaleureux pour l'année nouvelle.

Bonne année, bonne santé à toutes et à tous.

. Le maire, Alain GERARD.

---

## INFORMATIQUE

=====

Le point de vue de la secrétaire :

Depuis le 1<sup>o</sup> janvier 1989, la mairie s'est informatisée. Après la mise en route, l'ordinateur s'avère être un outil de travail précieux. Les tâches que sont l'établissement des rôles d'eau et d'ordures ménagères, sont devenues moins fastidieuses. Mais ce qui paraît être le plus important dans une commune comme la nôtre avec de nombreux programmes d'investissement, c'est la possibilité de consulter à tout moment l'état général des dépenses et des recettes et de dresser une balance comptable. Après une année de mise en service, le bilan global se révèle donc positif.

NOS GRANDS AINES ....

=====

Nos plus respectueuse salutations à :

- Nos doyennes :

- . Mme WOLFF Angèle, née le 06/10/1893
- . Mme FENDRICH Joséphine, née le 01/09/1898

- nos doyens :

- . M. GERARD Raymond, né le 14/03/1899 (maison de retraite de Badonviller)
- . M. BLAISE Georges, né le 30/01/1901 (maison de retraite de Cirey)

NOS JOIES ...

=====

. FERRON	Aurore	née le 18/07/1989
. HINDELANG	Mickaël	né le 12/05/1989
. KERN	Jérôme	né le 08/07/1989
. LELONG	Elodie	née le 06/05/1989
. MARCHAL	Anthony	né le 07/09/1989

NOS PEINES ...

=====

. CARO	Jacques	décédé le 24/10/1989
. CHAROLET	Paul	décédé le 19/03/1989
. CHARTON	Gabrielle née BELL	décédée le 13/06/1989
. CLAUDE	Marie-Louise née GENELOT	décédée le 07/02/1989
. DAVAL	Augustine née FALTOT	décédée le 21/08/1989
. DUTEIL	Paul	décédé le 11/01/1989
. END	Joseph	décédé le 05/11/1989
. FERCOT	Robert	décédé le 19/08/1989
. HALVICK	Léa née LEONARD	décédée le 18/01/1989
. HOST	Louise née MEISSE	décédée le 12/02/1989
. MASSIGNAN	Françoise	décédée le 17/09/1989
. RENAUD	Jean-Louis	décédé le 14/09/1989

MARIAGES ...

-----

Aucun mariage n'a été célébré en 1989.

SONT ARRIVES DANS LA COMMUNE EN 1989...

=====

- . M. et Mme BINKOWSKI Didier
- . M. et Mme CHEBEAUX Eric
- . M. et Mme ESCANDE Thierry
- . M. et Mme KERN Jean-claude
- . M. et Mme MARCHAL Roland
- . M. et Mme MARCHAL Pierre

-----

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

=====

Classement établi par le jury communal :

1° catégorie : Maison avec jardin visible de la rue

1° hors concours : DARDAINE Roland

- 1° : MARCHAL Pierre - 15, rue maix-Gammeron
- 2° : GENELOT Nicolas - rue Martinchamps
- 3° : GIQUEL André - 7, rue Rayeterre
- 4° : CLAUDE Georges - 9, rue de Chatillon
- 5° : FOURNIER Robert - 6, rue Rayeterre

2° catégorie : Maison avec décor floral sur la voie publique

- 1° : ZENNER Andrée - 14, rue de Chatillon
- 2° : PIOT Lucie - 8, rue de la Traverse
- 3° : CAYET Pierre - 4, rue de Cirey
- 4° : LABOLLE Jean - 67, grande rue
- 5° : MAIRE Gilbert - 16, rue de Chatillon
- 6° : GUENAIRE Henri - 4, rue Beau Soleil
- 7° : KAPPLER Noël - Café du Centre
- 8° : { EBEL Léonard - Magasin COOP  
          HALBEHER Georges - rue de Chatillon
- 10° : HERY Raymond - 13, rue de Chatillon

PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Orphelin à l'âge de 13 ans, j'ai vécu de droite et de gauche, mais toujours dans le droit chemin.
- Mon mari pour le moment est décédé et jusqu'au 29, la quinzaine c'est loin.
- Je suis resté malade à cheval sur deux mois.

LA MAIRIE VOUS INFORME ;  
=====

CARTE D'IDENTITE : durée de validité : 10 ans

Pour une première demande, fournir un extrait d'acte de naissance, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 115 F.

PASSEPORT : durée de validité : 5 ans

Pour une première demande, fournir une pièce d'état-civil (carte d'identité ou extrait d'acte de naissance), 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

Pour un renouvellement, fournir le passeport périmé, 2 photos d'identité et un timbre fiscal à 350 F.

PRIX DE L'EAU EN 1989 : 2,57 F./m3 toutes taxes comprises.

IMPOTS LOCAUX :

Taux communaux : Taxe d'habitation : 1,98 %  
Taxe sur le foncier bâti : 4,03%  
Taxe sur le foncier non bâti : 12,96%  
Taxe professionnelle : 4%

par comparaison, notons les taux moyens communaux au niveau départemental :

Taxe d'habitation : 12,28%  
Taxe sur le foncier bâti : 13,70%  
Taxe sur le foncier non bâti : 17,39%

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

	location de la buvette	location de l'ensemble
pour organisation de repas ; sociétés ou associations de Val	100 F.	250 F.
pour organisation de repas ; habitants de Val	200 F.	410 F.
supplément pour chauffage	60 F.	120 F.

TARIF DE LOCATION DE L'ECHAFAUDAGE :

50 F. le premier jour, puis 10 F. les jours suivants.

TARIF DES CONCESSIONS AU CIMETIERE :

concession cinquantenaire : 400 F., concession trentenaire : 250 F.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

Il est rappelé que la Commune fournit gratuitement les tuyaux P.V.C pour remplacer les tuyaux de plomb.

Après Fernand, ... Roland quitte la mairie.

-----



Le 12 mai 88, la salle des mariages de la mairie était comble.

Pour fêter dignement le départ en retraite de Roland DARDAINE, avaient été invitées nombre de personnalités, tant de VAL que des communes voisines.

Et tous avaient répondu présent.

C'est donc devant une nombreuse assistance que le maire put retracer la longue carrière de celui qui fut le secrétaire en titre de la mairie de VAL

pendant près d'un demi-siècle; 46 ans très exactement !.

Entré le 27 octobre 1943 à la mairie, il y fut nommé secrétaire le 1er janvier 1951. Cette longue carrière de 46 ans ne devait s'interrompre qu'une seule fois pour souscrire aux obligations militaires. Il est titulaire des 3 médailles départementales et communales, médailles d'argent, de vermeil et d'or.

Le maire insista particulièrement sur la haute conscience professionnelle et la discrétion à toute épreuve dont fit preuve l'intéressé et n'oublia pas de faire état de ses nombreuses activités extra-professionnelles au sein des associations locales.

C'est ainsi qu'il rappela notamment ses 30 ans passés aux GAS du VAL comme moniteur et ses 20 ans passés à la fanfare du VAL. Il reçut la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports et est titulaire du grade envié de Lieutenant de Louveterie. Après avoir été longtemps vice-président de la société de chasse locale, il vient récemment d'en être élu président... Et cette énumération est loin d'être exhaustive.

Si la mairie perd un collaborateur précieux, la commune garde fort heureusement le bénévole actif, compétent et dévoué qu'il a toujours été dans la vie associative communale.

Les nombreux cadeaux qu'il reçut ce jour là, tant de la part du conseil municipal que des nombreuses personnalités présentes, témoignèrent s'il en était besoin, de la considération que tous lui ont toujours portée.

Nous le félicitons vivement et nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite, sachant par avance que celle-ci sera de préférence active plutôt que paisible.

- 25/09/1988 -Adhésion à l'O.P.A.H. pour une durée de trois ans.  
-Démolition des ruines "VEILLON".
- 14/10/1988 -Déplacement de la ligne moyenne tension en vue de  
l'aménagement du plan d'eau.  
-Remise à neuf de la moto-pompe.
- 29/12/1988 -Décision de faire réaliser un fascinage pour les berges  
du canal.
- 27/01/1989 -Participation aux frais d'exécution d'un tableau repré-  
sentant une vue de VAL ET CHATILLON.  
(réalisé par M. ALFRED BERTRAND enfant du pays.)
- 13/04/1989 -Maintient au même taux des impôts locaux.  
-Subvention, à hauteur de 150 FRANCS par enfant scolarisé  
dans la commune, pour l'achat de fournitures scolaires.  
-Création d'un poste à temps partiel de secrétaire de  
mairie.  
-Pas d'augmentation des ordures ménagères étant donné  
que ce service est équilibré.
- 27/04/1989 -Réunion avec l'E.P.M.L. ET L'architecte au sujet de  
l'aménagement de la friche industrielle.  
Approbation du projet avec les réserves de maintenir  
la conciergerie VEILLON ainsi que les garages près du  
portail.
- 12/06/1989 -Vote des subventions aux sociétés.  
-Décision d'exonérer pendant deux ans de la taxe profes-  
sionnelle et de la taxe foncière sur les propriétés  
bâties, les entreprises créées dans la commune en 1989  
et 1990.  
-Travaux supplémentaires et annexes au plan d'eau:  
-pont sur la rivière.  
-apport de tout-venant et mise en forme du terrain  
joutant le plan d'eau.  
-curage du canal traversant l'usine.  
-Achat d'une échelle tractable pouvant rendre de  
multiples services.
- 22/09/1989 -Décision de réaliser une première tranche de travaux  
afin de remplacer la conduite d'amenée d'eau potable.  
-Projet d'extention de l'éclairage public aux extrémités  
des rues Martinchamps et Châtillon.

Parmi ces décisions, notons celles qui constituent :

I - UNE AMELIORATION DU SERVICE RENDU.

a) L'achat de l'échelle tractable - Grâce à elle les employés communaux pourront dorénavant remplacer les néons défectueux. Nous n'auront plus ainsi à attendre, parfois très longtemps, que l'entreprise chargée de l'entretien du réseau d'éclairage public puisse se déplacer.

b) L'extension du réseau d'éclairage public de la rue de Martinchamps et de la rue de Châtillon

c) La rénovation des bureaux de la mairie : Repeints, moquettés dotés de meubles fonctionnels et de matériel informatique ils répondent aux besoins actuels des employés et des usagers que nous sommes.

d) La remise en état du réseau d'eau : Prévues dans un très proche avenir pour la partie allant de la Gagère à la maison FERRON. Il faut savoir que cette conduite posée en 1928-29 est en très mauvais état : les tuyaux en fonte aciérée, attaqués au fil des ans par notre eau agressive, sont maintenant pleins d'un dépôt de rouille qui les obstrue petit à petit; rongés en certains endroits ils réclament des réparations de plus en plus fréquentes. Si nous ne voulons pas que notre village soit, à plus ou moins brève échéance, privé d'eau il nous faut donc intervenir et poser une nouvelle conduite. Ce sont évidemment des travaux très importants d'un montant global d'environ 2 millions de francs (deux cent millions de centimes) et qui seront réalisés en plusieurs tranches (Le coût de la première tranche, prévue en 1990, sera de 934.000 F.)

Il va sans dire que la commune ne peut supporter seule une telle dépense; encore le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait pas : toute amélioration du service rendu implique en effet la participation des usagers aux frais qu'elle entraîne. Le prix du mètre cube de notre eau - jusqu'ici bien moins cher que celui des communes avoisinantes - va donc devoir être augmenté de 2 F. C'est là, bien sûr, que le bât blesse, mais entre deux maux il faut choisir le moindre. Le Conseil Municipal, après mûre réflexion, a reconnu qu'il fallait en passer par là et nous sommes certains que vous le comprendrez vous aussi.

Remarquons tout de même que les habitants de CIREY paient leur M<sup>3</sup> d'eau 5,20 F., ceux de BADONVILLER 4,46 F. Au VAL nous n'en sommes actuellement qu'à 2,57 F.

e) Toujours dans le même ordre d'idée notons encore que la municipalité songe sérieusement - mais dans un avenir un peu plus lointain - à rénover la salle des fêtes et en particulier les sanitaires et le chauffage qui ne répondent plus, ni l'un, ni l'autre, au mode d'utilisation actuel

## II - UNE AMELIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE.

a) Les travaux de nettoyage dans le village, travaux effectués par les 4 bénéficiaires du R.M.I. à qui la commune donne 400 F. par mois et qui ont, reconnaissons-le, donné bien meilleure allure à nos rues

b) L'embellissement de la Place dite de "Père Jules" par la plantation d'arbustes d'ornement.

c) D'autres aménagements similaires comme, par exemple, celui du parc de l'église.

Gageons que notre nouvel employé communal, spécialiste en plantations, saura mettre notre village en valeur.

---

### PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Je me suis soigné avec les feuilles de maladie.
- J'ai été victime d'un accident de la circulation, provoqué par un chien en bicyclette.
- Fille-mère, je me suis mariée après coup.

## Un peu d'histoire ...

=====

Tenus par le clergé avant la révolution, les registres de l'Etat-Civil de Val-Bonmoutier ouverts en 1680 seront tenus à compter de la 1ère république proclamée le 21 septembre 1792, par Jean Simon TOUSSAINT, d'abord comme membre du Conseil Général de la commune de Val Bonmoutier, puis comme agent municipal de la dite commune. Avec le même titre, Nicolas BOULANGER lui succéda en l'an V de la république. De l'an V (1796) à l'an VIII (1800), c'est Joseph DEPOUTOT qui est agent municipal jusqu'au 22 floréal an VIII (22 mai 1800). Le 23 floréal an VIII (23 mai 1800), Charles Gabriel REGNAUD (baron de Chatillon) est mentionné comme maire de Val-Bonmoutier; par la suite, les actes mentionneront maire de Val-Bonmoutier et Chatillon pour devenir Val-et-Chatillon.

Jusqu'en novembre 1859, le village s'appellera toujours Val-Bonmoutier; seule la commune se nomme Val-et-Chatillon. Jusqu'à la guerre de 1914, le cachet paroissial indique "paroisse de Val-Bonmoutier.

Pour avoir manifesté sa fidélité et son dévouement à sa majesté l'Empereur Napoléon 1er à son retour de l'île d'Elbe, Charles Gabriel REGNAUD est destitué de ses fonctions de maire de Val. C'est alors Jean François SOUHAIT qui lui succède de 1815 à 1829. Voici ci-après la liste des maires jusqu'à ce jour :

Antoine Louis de KLOPSTEIN	1829 - 1852
Louis Alexandre de KLOPSTEIN	1852 - 1884
Louis Antoine de KLOPSTEIN	1884 - 1896
René VEILLON	1896 - 1920
Camille Jean Baptiste CLAUDE	1920 - 1922
Charles Joseph FARNER	1922 - 1929
Hippolyte GERMAIN	1929 - 1935
Louis CANAUT	1935 - 1943
Gratien LORRAIN	1943 - 1971
Philippe Raymond Joseph ANDRE	1971 - 1977
François Louis ROMARY	1977 - 1983
André Bénigne Georges MARCELET	1983 - 1985
Alain Camille Henri GERARD	1985 - ....

PRESENTATION DE L'AMENAGEMENT DE LA FRICHE INDUSTRIELLE

oooooooo0000000000oooooooo

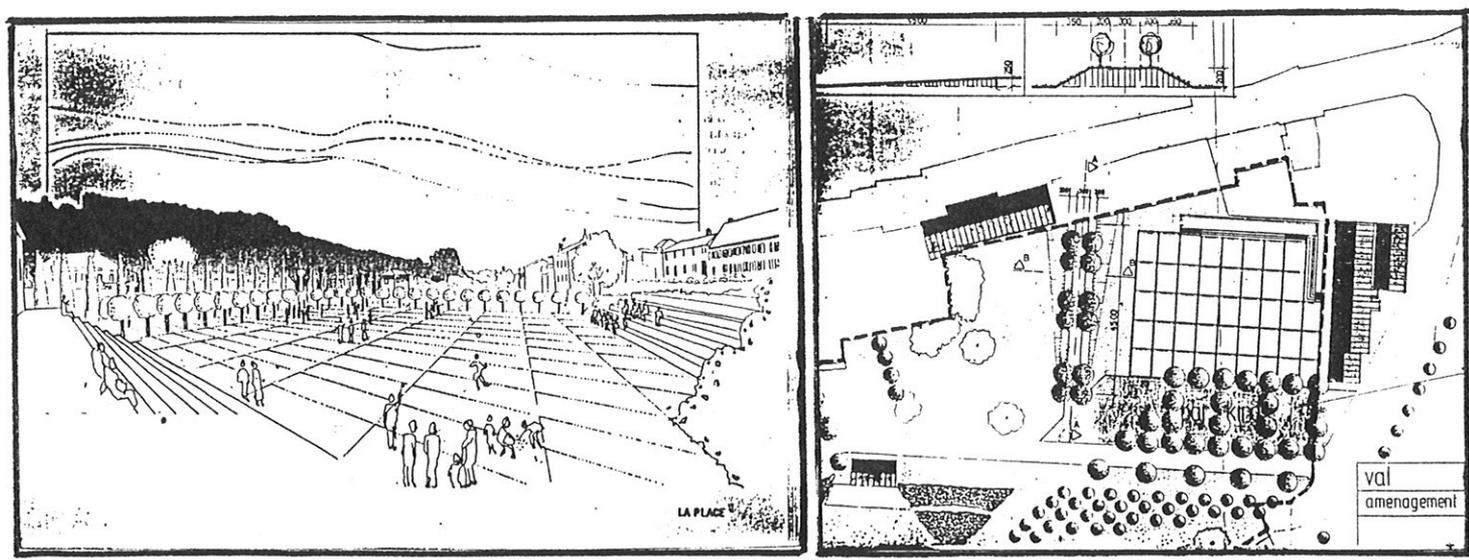
L'Est Républicain du 03 novembre 89 et FR3 se sont intéressés à nos projets. C'est bien, mais insuffisant pour cause d'information trop brève.

Nous allons donc vous présenter cet aménagement avec le plus de précisions possibles. Tout d'abord, il convient de rappeler que ces travaux n'auraient pu être entrepris sans l'intervention de l'EPML. ( Etablissement Public de la Métropole Lorraine )

Par manque de place, nous allons scinder la zone en 3 parties. La zone SUD ( ex-tissage, filature Bechmann ), la zone centrale ( conciergerie, hangar à coton, ateliers), la zone Nord (Cotonnière Lorraine).

La zone SUD :

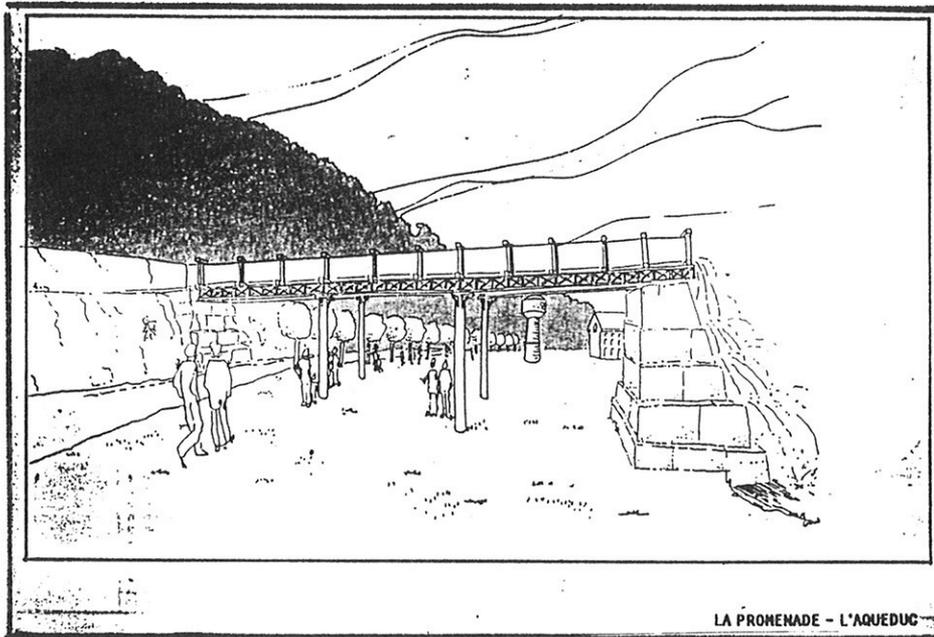
Une place est créée à l'emplacement de l'ancien tissage ; des gradins sont prévus.



Vous noterez le déplacement de la voirie pour donner plus d'ampleur à la zone côté rivière. Un accès piétonnier est créé à côté de la poste ainsi qu'une zone parking, côté maison "Spire".

L'ancien transformateur est conservé et aura une vocation de tour panoramique et de toilettes publiques.

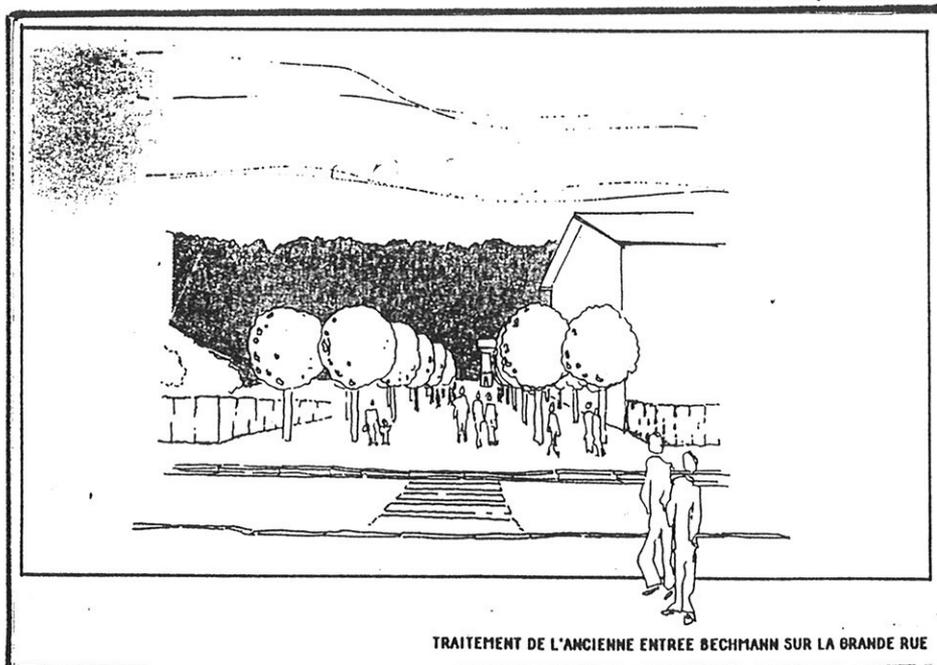
Le projet d'architecte prévoit l'aménagement de la chute d'eau du canal (ex-centrale électrique) avec des poteaux fonte et des structures métalliques récupérées sur la Cotonnière..., mais le Conseil n'a pas encore décidé en ce sens.



La zone centrale :

Sur cette zone, ne subsistent plus que le bâtiment à 3 niveaux (au bout des anciens ateliers), ainsi que le château d'eau. Ce dernier constitue le point d'articulation du projet paysager. En effet, les plantations, les vues convergent vers ce repère.

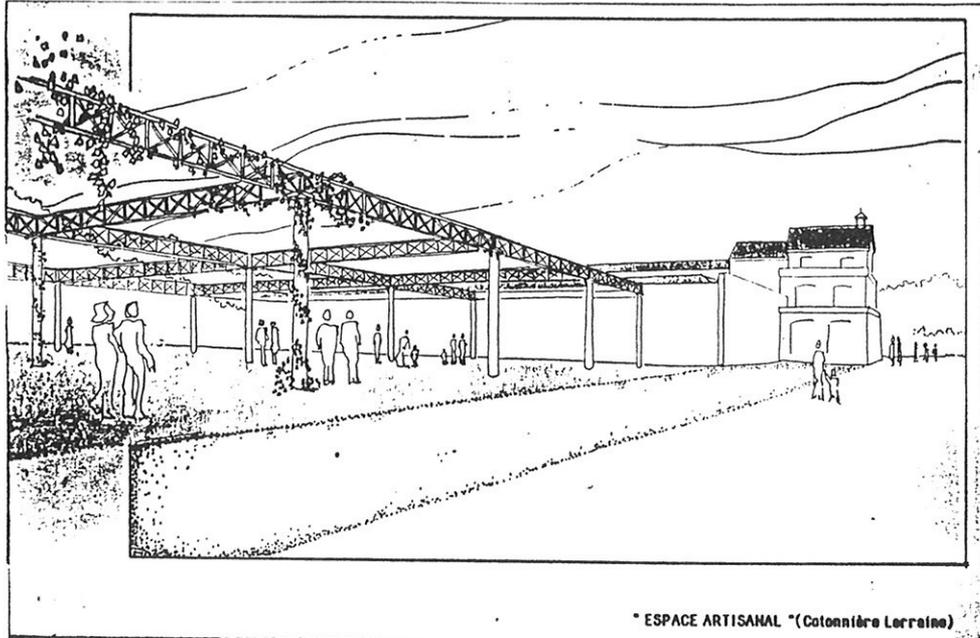
Le bâtiment conservé est tout naturellement destiné à un accueil touristique (gîtes).



### La zone Nord :

La Cotonnière Lorraine, siège de la zone artisanale, a été amputée d'une partie de ses bâtiments, tant à l'arrière que sur les côtés. La symétrie relative par rapport aux bureaux, la conservation et la mise en valeur des structures métalliques typiques de l'architecture 1900 constituent l'originalité du projet.

Une entreprise a d'ores et déjà pris une option de location sur 2.200 m<sup>2</sup>, côté Nord.



Nous allons avoir là un bien bel ensemble, susceptible d'attirer de nombreux visiteurs, à condition toutefois de faire le nécessaire pour que les abords et le village soient en harmonie.

C'est en partie l'affaire de la Commune et elle s'y emploie; grâce à l'embauche de 5 RMIstes, toutes les rues ont fait toilette: les fossés ont été curés, les bas-côtés fauchés, les talus en partie débroussaillés; les fontaines sont maintenant nettoyées régulièrement par moitié chaque semaine.

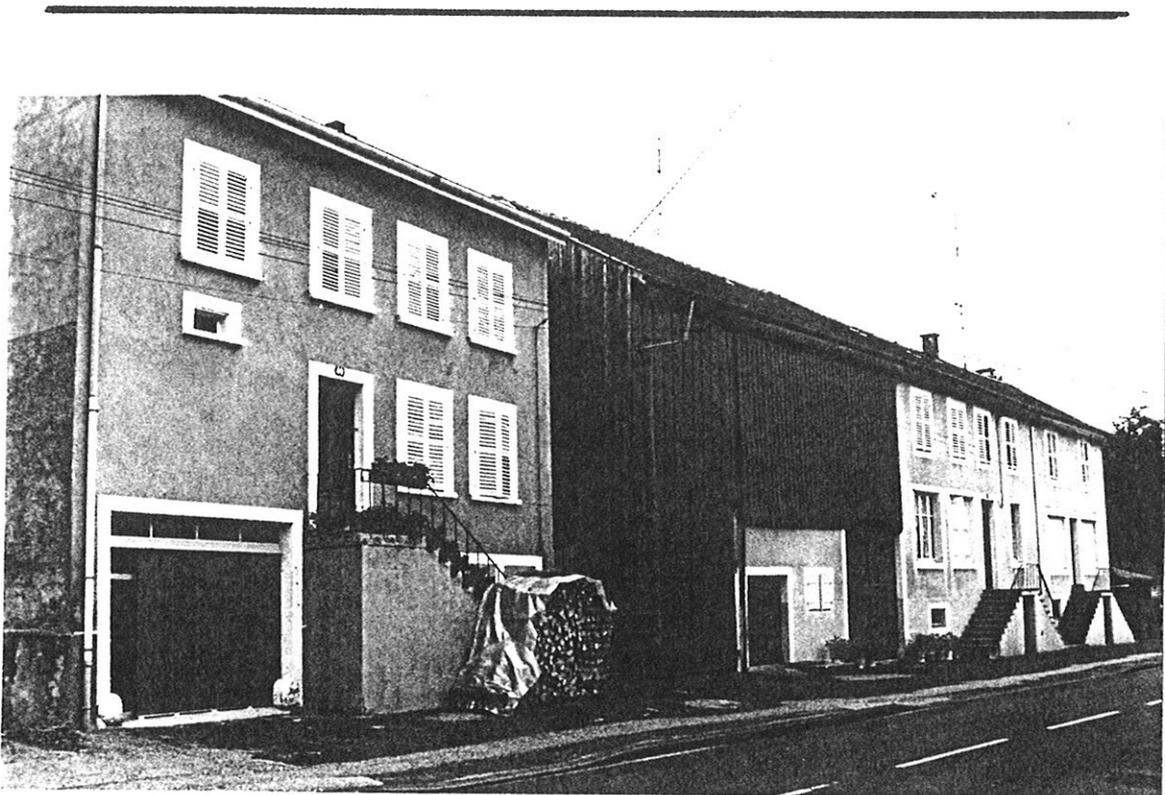
Mais beaucoup de choses laissent encore à désirer et elles n'incombent pas toutes à la Commune. Il va falloir, si nous voulons jouer à fond la carte du tourisme, que chacun se mette à l'ouvrage et commence, par exemple, par rentrer son bois !

Jamais, en effet, on a vu autant de stères encombrer les trottoirs, les places libérées par la démolition d'un hangar ou d'une vieille maison, les emplacements des fontaines quand ce ne sont pas les auges elles-mêmes ! Ils s'épanouissent véritablement abrités tantôt sous un plastique noir ou transparent maintenu par des pneus, tantôt sous des tôles, des portières, des capots de voitures calés par des grosses pierres et ils sont là toute l'année ! (Ils y pourrissent même quelquefois) de plus en plus gros, à croire que la richesse du propriétaire se mesure à l'importance du tas de bois comme elle se mesurait autrefois à celle du tas de fumier. C'est loin d'être décoratif, c'est même tout bonnement affreux et c'est d'autant plus paradoxal que le bois n'est plus aujourd'hui l'unique combustible utilisé par la plupart des habitants comme c'était le cas il y a 50 ans et moins. Et pourtant à cette époque les trottoirs étaient vite débarassés et le bois stocké au grenier ou dans un hangar. Il y a d'ailleurs actuellement des "utilisateurs" qui le font toujours et qui trouvent sans doute inadmissible que beaucoup trop de leurs concitoyens n'aient pas le même souci d'ordre et de propreté qu'eux-mêmes.

On pourrait peut-être aussi nettoyer et entretenir ses propriétés. Le village est plein de prés et de talus qui ne sont plus jamais fauchés, de jardins plus cultivés que les grandes herbes et les orties envahissent au grand dam de leurs voisins quand ce ne sont pas des carcasses de vieilles voitures, des tas de bois - encore! ou autres objets encombrants dont on se débarrasse vraiment n'importe où. Si certains de ces terrains appartiennent à des personnes âgées que l'on peut excuser, il en est d'autres que les propriétaires ou leurs enfants sont tout à fait capables de nettoyer pourvu qu'ils en prennent le temps et la peine.

Des vieux objets de toutes sortes on en trouve aussi - c'est une des mauvaises habitudes de la campagne - derrière les maisons avec un hangar qui trop souvent s'écroule, un clapier branlant inoccupé depuis longtemps, une cabane de jardin inesthétique. Ils vont constituer pour tout cet espace vert et cette promenade qui se créent de véritables verrues. Peut-être conviendrait-il de les faire disparaître, ainsi que ceux qui bordent la grand'rue, ou si vraiment ils sont encore utilisés de les "arranger" un peu, de les camoufler par une haie, des arbustes. Bref, nous avons, les uns et les autres, du pain sur la planche, certains plus que d'autres ! mais nous ne manquons ni de courage, ni d'idées. Il faut que nous soyons tous parfaitement conscients que le tourisme est notre dernier recours, notre dernière chance, que nos belles forêts, leurs roches, le site même de notre village, son appartenance au Pays d'Accueil du Donon sont autant d'atouts importants entre nos mains et qu'il nous faut jouer le jeu.

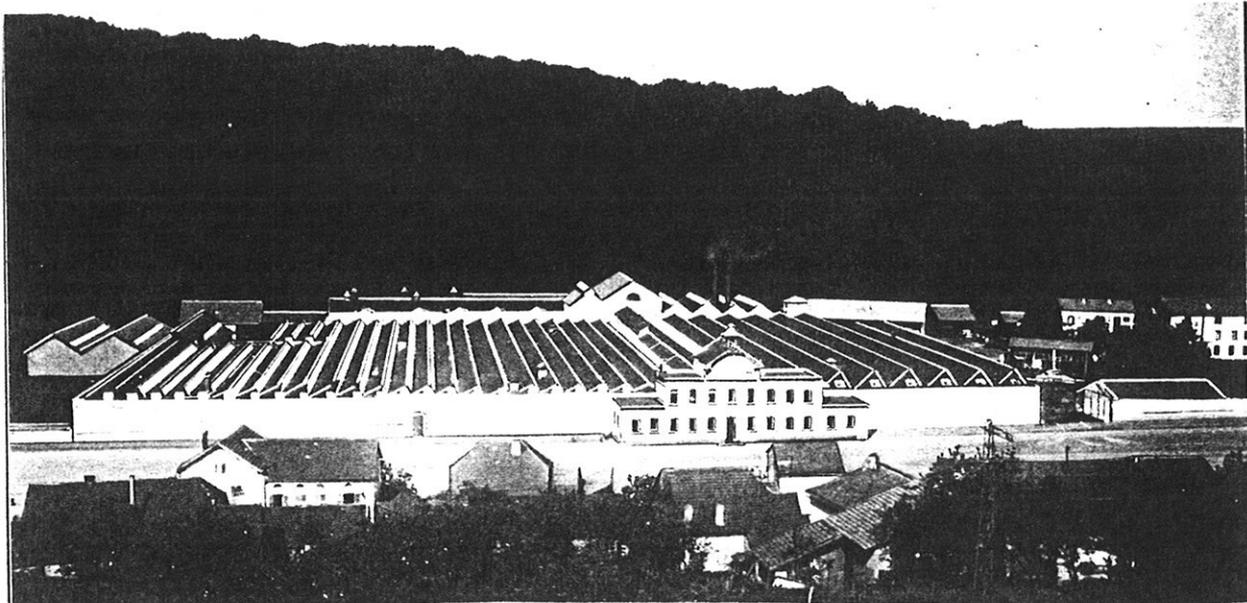
Nous devons absolument faire partie de ces communes qui bougent et il faut faire de notre village un village propre et pourquoi pas fleuri comme ces villages alsaciens que nous admirons tant.



L'exemple typique ( encore plus évident sur la photo couleur originale ) de façades bien rénovées et bien intégrées dans le site... et du fameux tas de bois qui gâche tout !

## " PREMIERE PIERRE " DE LA COTONNIERE LORRAINE

---



Le projet d'aménagement de la friche industrielle et la démolition partielle de la Cottonnière ont conduit à la récupération de la "première pierre" après que Monsieur Jean LAURAIN ait alerté le maire, les adjoints et l'entreprise sur l'emplacement de cette dernière effectivement touchée par le projet de démolition. Il convenait d'être vigilant car la coutume de l'époque voulait que la "première pierre" abrite divers objets symboliques.

Lors de la démolition, première surprise : ce n'est pas une, mais deux pierres scellées ensemble qui se détachent. Après un examen approfondi, deuxième surprise : un trou de 20 cm de côté a été pratiqué sur la pierre supérieure et rebouché partiellement. Alors, la rumeur naît et s'amplifie : vandalisme, sabotage, piratage, il n'y aurait plus rien !.

Mais c'était sans compter sur l'entêtement du maire qui, convaincu que ces deux pierres n'avaient pas été scellées ensemble sans bonnes raisons, décidait de procéder à leur ouverture sur la place publique le 11 novembre dernier, après avoir alerté la population par voie de presse.

Pourtant, le jour dit, malgré le soleil radieux et la température clémente, ce n'était pas la foule attendue. Une centaine de personnes tout de même. En tout cas, ceux qui sont venus ont vu.

An début, pas grand chose, car après désolidarisation des 2 pierres, rien n'apparaît. Au grand désarroi du maire qui commence à douter mais qui s'entête toujours et fait enlever la couche de ciment noir d'une épaisseur d'un cm. Et c'est alors qu'apparaît un emplacement de 30 cm par 10 cm empli de ciment. Après quelques coups de burin, une exclamation ! : il y a effectivement un objet scellé qui s'avère être un cylindre de plomb hermétiquement fermé.

... Il y avait effectivement quelque chose ... que nous vous livrons intégralement grâce à la photocopie.

NOTA : Pour ne pas altérer les originaux nous avons fait une seule photocopie. Il s'agit donc de copies d'une copie, d'où la moindre qualité de la reproduction.

La Société des Miniers de la Province  
sur la base de la loi de M. le Ministre René  
Vallion, ne s'ouvre qu'à la suite  
pour patentes de J<sup>s</sup> Joseph et  
St. Michel  
Val de Chatillon le 19 Septembre 1901



Allocution prononcée par M. Veillon René,  
Ingénieur des arts et manufactures, maire de Val  
Châtillon, administrateur délégué de la Société Cotomière  
Lorraine, le 15 Septembre 1901

Mesdames, Messieurs,

Aujourd'hui, dimanche 15 Septembre 1901, à 3 heures après  
midi, a lieu la cérémonie de la pose et de la bénédiction de  
la première pierre de l'Usine, fondée à Val et Châtillon par  
la Société Cotomière Lorraine. Sur ce parchemin  
qui va être scellé dans cette pierre, permettez moi de  
déposer toutes les pensées et toutes les impressions de ceux  
qui ont fondé cette nouvelle usine, dont la naissance  
réjouit la population du Val, et dont l'avenir assure un  
prospérité, plus grande encore, dans la Commune et ses  
environs.

- Les fondateurs de la Société Cotomière Lorraine sont ses dev  
administrateurs, et ses 137 adionnaires confiants, dont les  
noms sont inscrits sur un parchemin qui sera renfermé da  
cette même pierre. À leurs noms il est équitable et  
reconnaisant d'ajouter, ici, ceux qui ont contribué à la  
formation et à la construction de l'Usine: M. Lepoutre  
Directeur d'Usine - M<sup>e</sup> Zimmermann, notaire à Cirey  
M<sup>m</sup><sup>s</sup> Jolly - Poulain, architectes industriels à  
Roubaix - M. Claude Joseph, entrepreneur à Nancy  
et tous les collaborateurs nombreux, chefs de chantier,  
employés et ouvriers, qui apportent leur concours  
quotidien à l'œuvre commencée.

- A tous j'adresse personnellement mes remerciements  
Mais vous voudrez bien que je remercie plus particuli  
rement :

- D'abord nos Amis du Conseil d'Administration M. G. Mercier - M. le B<sup>on</sup> Frederic de Klopstein - M. d'Haus - M<sup>r</sup> Henri Mesuier, filateur, dont le concours, devoue, la competence en affaires, et la situation distinguée m'ont été si précieux.

- Ensuite nos amis de la première heure, qui, comme je le disais le 7 Septembre, à notre Assemblée générale, ont, en qualité d'actionnaires, avant toute souscription publique, apporté leur pierre à l'édifice, avant que celui-ci eût une façade officielle.

- Enfin nos actionnaires, venus à nous, avec confiance et empressement, après l'ouverture de la souscription.

- Je remercie aussi, et non moins vivement, au nom de la Société, tous les propriétaires des terrains sur lesquels s'élève l'Usine, parce qu'ils nous ont autorisés à commencer nos constructions, avant que la Société fût légalement constituée. Ceci n'est pas un fait banal ! Où donc pourrait-on trouver, si ce n'est au Val des sympathies aussi exceptionnelles ? Les propriétaires des terrains ont, de cette façon, hâté l'heure à laquelle se fera la mise en marche de notre Usine. Et, si la mauvaise saison nous aide également, en étant tardive et courte, nous travaillerons après la prochaine fête communale du Val !

- Nous savons aussi que l'ouvrier nous réserve sa bonne volonté et sa sympathie. De notre côté nous lui réservons un accueil cordial, une direction juste et la promesse que tout le possible sera fait pour améliorer son atelier spacieux, bien éclairé et bien ventilé, qu'il reste devoué, à ses patrons, pendant

- de longues années, après lesquelles, lorsque la vieillesse et les infirmités l'auront atteint, il ne sera pas oublié !
- Puisque j'ai l'honneur de pouvoir parler aussi au nom de la municipalité, je dis hautement que cette Usine va rendre le Val plus grand et plus prospère au point que, si les Anciens, qui ne faut pas oublier aujourd'hui parce que ce sont eux qui ont engendré les bonnes et fortes qualités de la population actuelle, si ces anciens, dis-je, pourraient venir, dans un an, nous faire visite, ils devraient "demander leur chemin."
- Nous avons appelé Société Cotomière Lorraine cette entreprise industrielle, parce qu'elle est en effet, à part quelques exceptions, constituée par des capitaux Lorrains. Ce dont nous sommes particulièrement contents et fiers ! Entre vous, au Val, pour simplifier, si vous le voulez bien, vous direz tout simplement "Je travaille à la "Lorraine" !
- Nous allons, Mesdames, Messieurs, ajouter ce parchemin à celui qui contient la liste de nos cotomnaires, et sceller cette pierre, qui portera extérieurement la date du 1<sup>er</sup> Septembre 1901.
- Chez nous, fort heureusement, les cérémonies ne sont ni belles, ni complètes, quand elles n'ont pas un caractère chrétien ! Aussi nous avons demandé à M<sup>r</sup>. l'abbé Deviol, notre affectueux Curé, de bénir cette pierre : Sa présence, ici, nous assure que dans l'avenir Dieu nous aidera dans notre tâche à rendre l'Usine prospère !

Sous la protection de Dieu, les toits de cette  
Usine n'abriteront jamais que le bon ordre,  
la moralité, la discipline douce, mais ferme,  
et le dévouement mutuel entre patrons et  
ouvriers.

Pardel, Veillon, Boerier  
Ont signé ci dessous les invités

M. Veillon Julia Veillon Marguerite Marie

M. Veillon M. Lizony P. Boerier

M. Veillon M. Veillon Charles Veillon

M. Veillon M. Veillon M. Veillon





Vos directrices... Vos directeurs...

Vous en rappelez-vous ?

1) A LA DIRECTION DE L'ECOLE DE GARCONS :

- M. MULLER Joseph, de 1913 à 1923
- M. CLAUDE Paul, de 1923 à 1934
- M. APEL-MULLER (Fils de M. MULLER Joseph) de 1934 à 1945
- M. HOUSSEMENT Raymond, de 1945 à 1953
- M. BOURY Robert, de 1953 à 1970, date de son départ en retraite
- M. MARRANT Roger depuis 1970

2) A LA DIRECTION DE L'ECOLE DE FILLES :

- Mme GERARDIN Marie-Jeanne (née 16/10/1869), d'avant 1914 à 1927 date de son départ en retraite
- Mme RAOULX, de 1927 à 1931
- Mme THOUVENOT Marcelle, de 1931 à 1938
- Mme PAIR Lucie, de 1938 à 1942
- Mlle NARDIN Fernande, de 1942 à 1954, date de son départ en retraite
- Mme DARDAINE Jacqueline, de 1955 à 1976 (après 4 ans à l'école de garçons comme adjointe)
- Mme KLEIN Georgette, de 1976 à 1982, date de son départ en retraite (après 15 ans comme adjointe)

\* \* \*

Notons parmi les adjointes, celles qui ont fait une longue carrière à VAL, comme :

- Mme APEL-MULLER Odette, de 1934 à 1945, directrice intérimaire pendant la captivité de son mari
- Mme DEPOUTOT Christiane, de 1954 à 1979

et surtout :

- Mme BOURY Hélène née CLAUDE, de 1936 à 1971
- Mme CAYET Denise née CHERRIERE, de 1954 à 1988

qui, nommées à Val à leur sortie de l'Ecole Normale, n'ont quitté leur poste qu'à leur départ pour la retraite.

\* \* \*

PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Ma femme étant malade, j'en ai pris une autre plus jeune pour la remplacer; comme c'est une jeune fille, dites-moi ce que je dois faire.
- Je me suis marié il y a huit jours, dites-moi comment couvrir ma femme.
- Mon enfant n'a pas une bonne glande "tyrolienne".

# VRAI OU FAUX?

**Voici 20 affirmations sur des plantes et des fleurs, à vous de découvrir le vrai du faux!**

- 1) L'étamine est la partie mâle de la fleur . . . . .  V  F
- 2) La drosera est une plante carnivore . . . . .  V  F
- 3) Dans le langage des fleurs, la lavande est l'égoïsme . . . . .  V  F
- 4) Le perce-neige s'épanouit à la fin de l'hiver . . . . .  V  F
- 5) L'hortensia n'est pas une plante bulbeuse . . . . .  V  F
- 6) La jonquille est une variété de narcisse . . . . .  V  F
- 7) Cactus signifie, en grec, « artichaut épineux » . . . . .  V  F
- 9) Le myosotis a besoin de sécheresse . . . . .  V  F
- 10) Si on vous offre des « Darwin », vous recevrez des tulipes . . . . .  V  F
- 11) L'églantine est la fleur de l'églantier . . . . .  V  F
- 12) Le crocus est de la même famille que l'iris . . . . .  V  F
- 13) Dans un champ, le coquelicot est une mauvaise herbe . . . . .  V  F
- 14) Le narcisse est une plante grimpante . . . . .  V  F
- 15) La fleur du lis est le plus souvent jaune . . . . .  V  F
- 16) Les arbres les plus grands du monde sont des séquoias . . . . .  V  F
- 17) Le rhododendron et le laurier rose des Alpes sont la même plante . . . . .  V  F
- 18) Le grand soleil est un tournesol . . . . .  V  F
- 19) La pensée est une espèce du genre violette . . . . .  V  F
- 20) Le merisier est un arbre qui donne des cerises . . . . .  V  F

**Voici 20 affirmations concernant des fruits, à vous de découvrir le vrai du faux!**

- 1) La Montmorency est une variété de cerise . . . . .  V  F
- 2) Le coing pousse sur un cognassier . . . . .  V  F
- 3) L'ananas est à la fois le nom de la plante et celui du fruit . . . . .  V  F
- 4) Le cassis est de la même famille que la groseille . . . . .  V  F
- 5) L'olivette est une variété de raisins . . . . .  V  F
- 6) Le myrtille se développe en touffe . . . . .  V  F
- 7) Les noix se récoltent au mois de mai-juin, en France . . . . .  V  F
- 8) L'orangette est une petite orange amère . . . . .  V  F
- 9) La Beurré Hardy est une variété de pomme . . . . .  V  F
- 10) La quetsche est une prune de couleur jaune . . . . .  V  F
- 11) Les dattes poussent en régime . . . . .  V  F
- 12) L'abricot est une drupe . . . . .  V  F
- 13) La passe-crassane est une variété de poires . . . . .  V  F
- 14) Il existe des groseilles blanches . . . . .  V  F
- 15) C'est une grappe de fleurs du bananier qui produit la banane . . . . .  V  F
- 16) Le brugnon est une variété de prunes . . . . .  V  F
- 17) Les mandarines sont des agrumes . . . . .  V  F
- 18) En allant dans une coudraie, vous ramasserez des noisettes . . . . .  V  F
- 19) Le pomélo est l'arbre qui donne des pamplemousses . . . . .  V  F
- 20) La châtaigne contient la bogue . . . . .  V  F

Solutions  
page 31

## PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Je vis seule avec une tierce personne.
- Je possède quelques pieds de vigne que mon fils fait marcher.
- Mon mari est en préventorium, on lui fait un "plumeau" au thorax.

- ASSOCIATION FAMILIALE RURALE -

-----

Elle enregistre pour sa treizième année d'existence , l'adhésion de 64 familles et se porte donc bien.

Les réunions des clubs se déroulent toujours dans une chaude ambiance amicale, les manifestations aussi.

Le 17 décembre 1988, les deux clubs se sont regroupés à la salle des fêtes pour le goûter de Noël offert par le 3ème AGE qui, le 16 avril 1989, conviait ses adhérents à un repas gratuit à Val et le 15 novembre à une sortie à KIRRVILLER.

Le 9 avril, nous participions, avec un magnifique Arc de Triomphe, au défilé carnavalesque de PETITMONT, ANGOMONT, PARUX et le 23 octobre, le repas choucroute rassemblait 180 convives.

Les sorties piscine ont repris le 9 novembre, avec hélas seulement 23 personnes. Pourtant, malgré le déficit enregistré en 1987-88, c'est un service que l'A.F. aimerait maintenir; il faudrait tout de même un peu plus de participants ! A vos bouées donc !

Une deuxième séance hebdomadaire de gymnastique d'entretien ouverte à tous à lieu depuis le 14 novembre au local du club tous les mercredis de 17 H. 30 à 18 H. 30.

Le pédicure-podologue reçoit toujours le 4<sup>o</sup> samedi de chaque mois. Il suffit de prendre rendez-vous chez Madame CHAROLET Denise.

Que dire de l'avenir ? Il se présente bien au Club du 3ème AGE où la relève est assurée par l'arrivée, assez régulière, de nouveaux retraités, moins bien au CLUB FEMININ qui vieillit. Très peu de jeunes femmes le fréquentent sans doute parce que la formule actuelle ne les satisfait pas. Nous allons donc essayer de programmer des réunions spéciales pour "benjamines" en espérant que beaucoup seront intéressées et se feront connaître très vite.

En attendant, bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Jacqueline DARDAINE

## AUX ARBRES, CITOYENS !

Les enfants de maternelle ont peint des petits drapeaux en bleu, blanc, rouge.

Les bonnets phrygiens sont cousus et essayés aux petits. Les grands ont confectionné des cocardes, des bannières et des écharpes tricolores.

Le samedi 15 avril, tous les enfants attendent avec impatience l'heure du défilé. Un char ouvre le cortège et tous les élèves de l'école primaire suivent dans la bonne humeur.

Devant l'école, la fanfare de Val entonne un morceau et les enfants, sur cette musique, forment une grande farandole.

La municipalité est également présente pour cette manifestation républicaine. Mr Gérard, maire de Val, plante un tilleul enrubanné.

VAL ET CHATILLON, dans le cadre des fêtes du bicentenaire a planté son Arbre de la Liberté.



## ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ECOLE

Une année sans problème pour l'Association Sportive de l'Ecole.

Le samedi 15 avril, dans le cadre des fêtes du bicentenaire, un défilé costumé a été réalisé. Il réunissait les enseignants et les élèves de l'école primaire. La municipalité et la fanfare étaient associés à cette manifestation. Le maire a clôturé cette matinée en plantant un tilleul symbole de la Liberté.

L'après-midi, de nombreux équipages ont participé à un rallye promenade qui s'est terminé par un repas dansant.

Les rencontres sportives Val-Petitmont ont également eu lieu. La dernière s'est déroulée à Val où l'Association avait préparé un pique-nique pour les enfants de maternelle Val-Petitmont.

Pour le voyage SNCF à Bâle, l'Association a participé aux frais de transport en frétant un bus qui a transporté les enfants à la gare d'Avricourt.

En octobre, nous avons essayé d'innover en organisant un après-midi loto. Essai réussi!

Seul point noir à cette année, nous n'avons pas pu faire de sortie ski de fond. La neige n'était pas au rendez-vous. Nous espérons que cette année le ciel nous sera plus favorable.

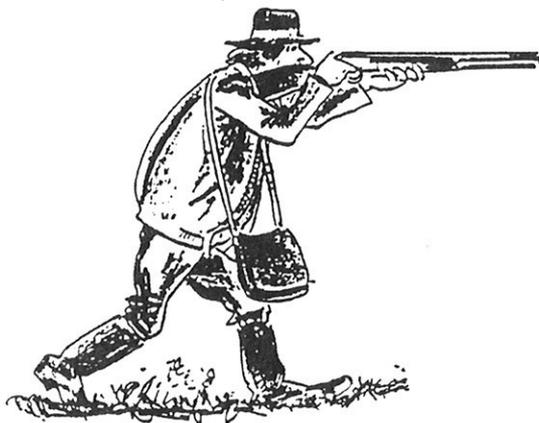
L'Association remercie tous les membres actifs et les parents d'élèves de leur constance. BONNE ANNEE 90 A TOUS

F. ETIENNE.



AVEC les CHASSEURS  
de  
L' A.C.C.A.

---



Les chasseurs de l'association communale ont vécu une belle saison cynégétique 88-89. Le plan de chasse a été réalisé dans d'excellentes conditions :

- Respect des consignes données
- Tir prioritaire des jeunes et des déficients
- Peu de gibier blessé non retrouvé

Le début de la nouvelle saison a été marqué par un changement important à la tête de la société.

En effet, M. André DENIS, inamovible président depuis plus de vingt ans, a décidé de passer la main, bien qu'il ait encore bon pied à défaut d'avoir conservé bon œil. Sous sa direction, ferme et éclairée, la société a trouvé son unité. Il reste encore et fort heureusement dans l'équipe dirigeante où son expérience et sa sagesse seront précieuses.

Le changement s'est effectué démocratiquement, en douceur, et s'est tout naturellement fait. M. Roland DARDAINE, vétéran de l'association, qui a repris le flambeau avec la volonté de poursuivre dans la voie tracée par son prédécesseur. On ne change pas ce qui marche bien.

Le nouveau conseil d'administration est ainsi composé :

Président : Roland DARDAINE  
Vice-président : André DENIS  
Secrétaire : Louis BESNARD  
Trésorier : Alain DARDAINE  
Membres : Michel BLAISE - Daniel CHAROLET

Lors de l'assemblée générale de la société, les sociétaires ont eu une pensée toute particulière pour leur excellent ami LARIFA, victime d'un très grave accident de la route, qui se remet lentement de ses blessures dans un hôpital nancéien. Tous souhaitent le revoir bientôt parmi eux.

C L U B        V O S G I E N



Si l'an passé dans ce même Bulletin d'information, nous avons remercié les jeunes de Val et Châtillon pour leur participation, il nous faut cette année leur demander de se ressaisir, car certains ont boudé les sorties sur nos sentiers.

Dans notre secteur Prévosgien à l'extrémité du Département, adossé à ce massif forestier impressionnant, nous nous devons de tenir haut le flambeau que nous ont légués Messieurs Camille PARMENTIER et Georges THIAUCOURT afin que le tourisme soit par le Club Vosgien un mot ayant une signification.

Val et Chatillon veut se forger de nombreux atouts pour développer " l'appel du touriste " Il nous faut donc répondre impérativement à cet appel, pour que vive notre Région. Il faut y croire au tourisme; il faut le préparer, il faut se dépenser pour le faire comprendre et approuver. Nous avons tout pour réussir avec un environnement exceptionnel, une nature qu'il nous faut garder propre.

Le Club Vosgien est de ceux qui avec tous ces Membres actifs, oeuvre pour faire éclater le tourisme sous toutes ces formes, qu'il soit pedestre, equestre, cyclo, laissons nous envahir par les citadins fatigués de bruit, de pollution, d'interdictions de toutes sortes. Les organismes structurés auront alors pour mission de les guider afin de faire respecter certaines données que précisément, le citadin ne se croit tout permis dans nos grandes zones de verdure.

Ouvrons nos portes et nos coeurs pour la bonne cause c'est tout simplement l'avenir pour nos Régions. Ne laissons pas passer notre chance, il est des retards qui ne se rattrapent jamais.

Et permettez moi l'expression " préparons et mangeons le gateau avant qu'il ne nous reste que les miettes....

Et bonne année sur les Sentiers.

Le Président :  
G. EPPE

JEUNESSE SPORTIVE DE VAL-ET-CHATILLON  
=====

La J.S. Val évolue en championnat de 3° division départementale. Au terme de la saison 88/89, l'équipe a terminé 5° de son groupe, ce qui semble un bon résultat vu les moyens existants des autres clubs.

Saison 89/90 : le Club se compose de : - 19 joueurs  
- 2 dirigeants

Après un début de saison difficile, l'équipe se ressaisit ; mais pour continuer dans la voie du succès, elle a besoin de soutien et d'encouragement, c'est-à-dire d'un douzième homme : le public (entrée gratuite).

Parmi les satisfactions, il faut noter, par rapport aux années précédentes, le recrutement de jeunes joueurs motivés issus du terroir; Le club aimerait se renouveler dans les années à venir, car indiscutablement si le club veut subsister, ce sera grâce à l'apport de sang neuf.

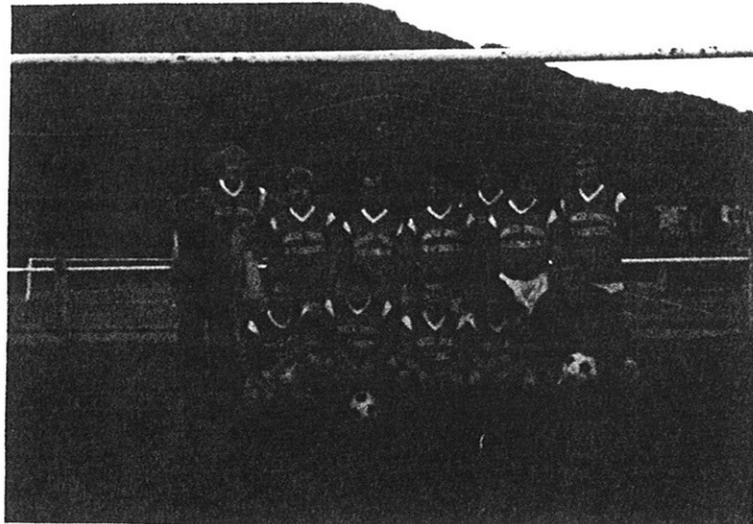
Cette année, la J.S.Val a fait l'acquisition de projecteurs, ce qui permet aux joueurs de s'entraîner les mardis et jeudis soirs. Je tiens à préciser que ces entraînements sont "ouverts" à toute personne qui désire s'intégrer au sein du club à l'intérieur duquel règne une ambiance très amicale.

Le club remercie les personnes ayant manifesté leur intérêt en assistant ou en participant aux activités organisées par la J.S.Val en 1989 : feux de la St Jean, Challenge Gratien Lorrain, Challenge Conseil général, vente de calendriers.

En conclusion, le J.S. Val, après avoir connu des hauts et des bas, retrouve son dynamisme et son ambiance.

En cette fin d'année, le bureau, les dirigeants et les joueurs vous présentent sportivement leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé.

Le Président : BRAULT Joël



## AVEC LES POMPIERS

=====

### ENGAGEMENT :

De nouveaux pompiers ont été engagés afin de remonter notre effectif. Il s'agit de :

- M. DURAND Gilbert
- M. GEDOR René
- M. MAZIN Bruno
- M. BURGUN Joël

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre corps.

### NIDS DE GUEPES - FRELONS

En cette année de sécheresse, les nids de guêpes et de frelons ont été nombreux. Certains nids nécessitaient l'intervention de pompiers ou de gens spécialisés ce qui a été chose faite. Dans d'autres cas, nous sommes intervenus sur des nids bénins, voir même vides.

Des notes de service sont parvenues à tous les corps de sapeurs-pompiers du département. Suite à de nombreux appels abusifs, le service départemental d'incendie et de secours ne prend plus en compte les interventions de nids de guêpes et laisse ces dernières à la charge de la commune du lieu d'intervention. C'est pourquoi de nombreuses communes ont décidées de les facturer aux personnes ayant demandé la destruction du ou des nids.

Notre commune n'en est pas encore arrivée là. A titre indicatif, sachez que si vous déplacez le centre de secours, il vous en coûtera aux environs de 250 francs.

### DEPART A LA RETRAITE

En cette fin d'année 1989, le corps de sapeurs-pompiers voit partir en retraite le Caporal Pierre CAYET après plusieurs années de bons et loyaux services. Il y aurait beaucoup à dire sur ce pompier qui s'est distingué dans les cross en se qualifiant chaque année pour le cross national des pompiers et en accumulant victoire sur victoire tant au niveau de l'arrondissement que du département. Il a remporté de nombreuses coupes et contribué à rapporter autant de trophées par équipes.

Un grand bravo et merci à ce grand sportif qui aussi notre trésorier...Et bonne retraite Pierrot !

### CALENDRIER

Les pompiers vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leur réservez chaque année et vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

joyeux Noël et bonne et heureuse année 1990 à tous.

Le chef de Corps : CHAROLET Daniel

### PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- On a coupé les bourses à mon fils. Il ne va plus en classe.
- N'étant pas chômeur, je me suis mis à ramasser quelques bouts de tôles pour faire manger mes enfants.
- J'espère que vous aurez pitié d'un pauvre homme qui a 7 enfants à manger plus sa femme et sa belle-mère.

G.A.S. DU VAL - SECTION CROSS PEDESTRE  
=====

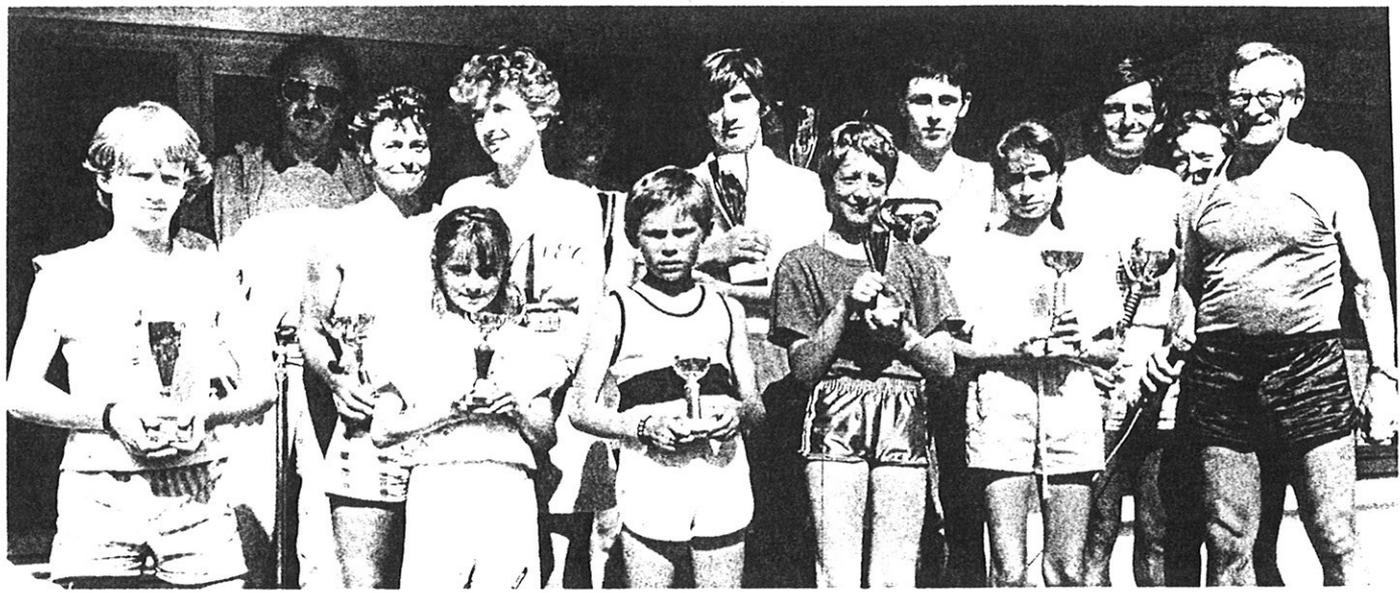
En 1989, nos athlètes ont effectué près de 130 sorties, dans les principales courses du département. Leurs résultats sont satisfaisants bien que l'on enregistre moins de places d'honneur chez les adultes. Depuis septembre, un renouvellement très important des adhérents enfants a eu lieu, avec le départ de la plupart des pré-adolescents et l'arrivée en force de jeunes athlètes de 7 ans à 10 ans. Leurs résultats grâce à un entraînement quotidien très suivi par tous, sont remarquables: ils trustent les premières places comme à RAON-L'ETAPE où l'équipe a remporté la coupe de la ville, récompensant les meilleures performances de la journée. Félicitons ici l'excellent travail fourni par les entraîneurs, Pierre CAYET, Jean-Paul FRANCK, Michel OBELTZ, Gilbert DURAND, qui ont en charge les deux adolescents et les quinze enfants de la section.

Organisé le 18 juin avec le concours de nombreux bénévoles que nous remercions ici pour leur dévouement, le 5° grand cross de la forêt a connu une participation de 158 concurrents. Le bureau de la section espère que le prochain cross qui est inscrit sur le calendrier départemental des courses sur routes le 17 juin 1990, connaîtra une meilleure participation dépassant enfin le seuil des 200 concurrents.

Le bilan financier, grâce à diverses subventions, est en équilibre. L'achat de nouveaux maillots personnalisés pour les jeunes coureurs est envisagé au cours de cette saison.

BUREAU DE LA SECTION :

- Président : André LAURAIN
- Vice-Président : Alain GERARD
- Secrétaire-Trésorier : Roger MARRANT
- Entraîneurs : Pierre CAYET  
Jean-Paul FRANCK
- aidés par: Michel OBELTZ  
Gilbert DURAND



Tournoi "BRAS DE FER"

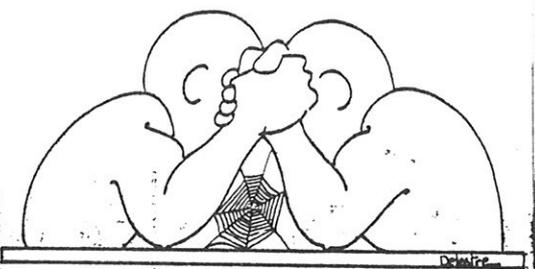
A l'initiative du Président André LAURAIN et du champion de France Alain SIMON, le tournoi régional de "Bras de fer" du 26 février a connu un immense succès populaire ; plus de 500 spectateurs ont applaudi les assauts des 63 concurrents inscrits dans les 6 catégories retenues. La rencontre Suisse-France du 7 avril a été filmée, comme la journée du 26 février; des cassettes vidéo de ces journées sont disponibles dès maintenant. Lors de cette rencontre, nos athlètes se sont trouvés surclassés par une équipe suisse super-entraînée et connaissant toutes les "ficelles du métier". Le stage organisé le 10 juin 1989 leur a permis de s'aguerrir dans cette discipline, grâce aux conseils d'Alain SIMON.

Une nouvelle rencontre est programmée le dimanche 17 décembre; nous espérons y contenter une assistance nombreuse qu'en février.

Le secrétaire : Roger MARRANT

Le bras de fer à la conquête de la Lorraine

Il fera son entrée, avec un premier tournoi fin février, dans un village de Meurthe-et-Moselle.



Indéjà en Lorraine, le bras de fer fera une apparition remarquée fin février à Val-et-Châtillon, un village de Meurthe-et-Moselle à la porte des Vosges. Avec dans le rôle principal, le champion de France, Alain Simon, un costaud de Baccarat. Le bras de fer n'est pas seulement un jeu réservé aux arrières salles des bistrotiers à l'heure de l'apéro et aux sautoirs dans les westerns glauques. C'est aussi un sport avec ses règles, ses fédés, ses champions; des mecs baraqués à faire pâlir les manches de leurs T-shirts. En Suisse, c'est même une discipline quasiment nationale avec pas moins de huit cents licenciés, ce qui fait beaucoup de fers-à-bras pour un aussi petit pays.

Confidentiel en France. En France, le bras de fer est plus confidentiel, ce qui peut expliquer que le champion tricolore de la spécialité ne soit pas encore très connu, bien que Jacques Martin, inépuisable thuriféraire de la France profonde, l'ait un jour invité sur le plateau de son émission télévisée.

Il s'agit d'un Lorrain de Baccarat, Alain Simon, un beau bébé taillé dans le roc, chauffeur-rouleur de son état actuel; personne ne s'aviserait de faire une queue de poisson. Sa musculature plutôt impressionnante lui a d'ailleurs valu d'être choisi pour être l'une des armures à glace dont Sylvester Stallone fait un usage immédiate dans la série des "Rambo".

Quatre-vingts concurrents. Alain Simon sera l'Incontenable de l'événement (hors concours) du premier tournoi de bras de fer organisée dans la région à Val-



et-Châtillon, une bourgade du sud de la Meurthe-et-Moselle qui compte sur cette pacifique démonstration de force pour créer l'animation et servir de l'ancrage. « Notre but est de redonner vie au secteur », explique André Laurain, un commandant de sapeurs-pompiers nancéien, fer de lance de l'organisation. André Laurain n'attend pas moins de quatre-vingts participants — « Tous les gens qui travaillent de bras, dit-il, en particulier les oucheux vœux » — répartis en six catégories: des petits nerveux de moins de 60 kg aux gros balèzes de plus de 100 kg. Les deux meilleurs de chaque catégorie seront invités tous frais payés à une rencontre internationale au pays du bras de fer, à Genève, en avril prochain.

Demain, Dominique MARRE (Renseignements et inscriptions: mairie de Val-et-Châtillon tél. 83.83.167).

Insolite Le bras de fer de Val-et-Châtillon

« Sylvester Stallone » gagne l'est. Une rencontre sportive, celle-ci, est organisée par le club de Val-et-Châtillon. Le tournoi de bras de fer régional de Val-et-Châtillon a eu lieu le dimanche 26 février à 14 heures, dans le village de Val-et-Châtillon, à la porte des Vosges. Plus de 500 spectateurs ont applaudi les assauts des 63 concurrents inscrits dans les 6 catégories retenues. La rencontre Suisse-France du 7 avril a été filmée, comme la journée du 26 février; des cassettes vidéo de ces journées sont disponibles dès maintenant. Lors de cette rencontre, nos athlètes se sont trouvés surclassés par une équipe suisse super-entraînée et connaissant toutes les "ficelles du métier". Le stage organisé le 10 juin 1989 leur a permis de s'aguerrir dans cette discipline, grâce aux conseils d'Alain SIMON.

Insolite «Vase» Déjà, val-y Rocky's

«Vase» Déjà, val-y Rocky's. Une rencontre sportive, celle-ci, est organisée par le club de Val-et-Châtillon. Le tournoi de bras de fer régional de Val-et-Châtillon a eu lieu le dimanche 26 février à 14 heures, dans le village de Val-et-Châtillon, à la porte des Vosges. Plus de 500 spectateurs ont applaudi les assauts des 63 concurrents inscrits dans les 6 catégories retenues. La rencontre Suisse-France du 7 avril a été filmée, comme la journée du 26 février; des cassettes vidéo de ces journées sont disponibles dès maintenant. Lors de cette rencontre, nos athlètes se sont trouvés surclassés par une équipe suisse super-entraînée et connaissant toutes les "ficelles du métier". Le stage organisé le 10 juin 1989 leur a permis de s'aguerrir dans cette discipline, grâce aux conseils d'Alain SIMON.

LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

REIGNION lorraine

Rencontre musclée des forts à bras régionaux

Val-et-Châtillon a vu 63 costauds venus participer à un tournoi de bras de fer. Tout est dans la concentration.



Des becheros et des châtillais. Une rencontre sportive, celle-ci, est organisée par le club de Val-et-Châtillon. Le tournoi de bras de fer régional de Val-et-Châtillon a eu lieu le dimanche 26 février à 14 heures, dans le village de Val-et-Châtillon, à la porte des Vosges. Plus de 500 spectateurs ont applaudi les assauts des 63 concurrents inscrits dans les 6 catégories retenues. La rencontre Suisse-France du 7 avril a été filmée, comme la journée du 26 février; des cassettes vidéo de ces journées sont disponibles dès maintenant. Lors de cette rencontre, nos athlètes se sont trouvés surclassés par une équipe suisse super-entraînée et connaissant toutes les "ficelles du métier". Le stage organisé le 10 juin 1989 leur a permis de s'aguerrir dans cette discipline, grâce aux conseils d'Alain SIMON.

Ils ont gagné!

Monsieur de 60 kg: Laurent Loeffler. Monsieur de 70 kg: Pascal Grégoire. Monsieur de 80 kg: Jean-Louis Grégoire. Monsieur de 90 kg: Laurent Simon. Monsieur de 100 kg: Guyver Zaccaro. Monsieur de 110 kg: Jean-Louis Grégoire.

LES DERNIERES NOUVELLES D'ALSACE

Insolite Le bras de fer de Val et Châtillon

Un tournoi à la mode « Sylvester Stallone »



Un tournoi à la mode « Sylvester Stallone ». Une rencontre sportive, celle-ci, est organisée par le club de Val-et-Châtillon. Le tournoi de bras de fer régional de Val-et-Châtillon a eu lieu le dimanche 26 février à 14 heures, dans le village de Val-et-Châtillon, à la porte des Vosges. Plus de 500 spectateurs ont applaudi les assauts des 63 concurrents inscrits dans les 6 catégories retenues. La rencontre Suisse-France du 7 avril a été filmée, comme la journée du 26 février; des cassettes vidéo de ces journées sont disponibles dès maintenant. Lors de cette rencontre, nos athlètes se sont trouvés surclassés par une équipe suisse super-entraînée et connaissant toutes les "ficelles du métier". Le stage organisé le 10 juin 1989 leur a permis de s'aguerrir dans cette discipline, grâce aux conseils d'Alain SIMON.

ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES CHEFS DE FAMILLE

=====

La section de Cirey-Val à laquelle sont rattachées quelques personnes des cantons de Blâmont et Badonviller, créée en octobre 1986 groupant alors une vingtaine d'adhérentes, en compte aujourd'hui cinquante et une.

Notre but est de représenter et défendre les intérêts matériels et moraux des Veuves Civiles chef de famille. Plus nous serons groupées, plus nous aurons de force auprès des pouvoirs publics. Chaque congrès de notre fédération des Associations de Veuves Chefs de famille (F.A.V.E.C.) a amené une amélioration de la condition des Veuves, en particulier :

CONGRES de MENTON : allocation d'orphelin

CONGRES d'AIX-EN-PROVENCE: cumul de la pension de réversion et d'une retraite personnelle (mais cumul partiel)

CONGRES de BORDEAUX : assurance veuvage

A Paris, les 3 et 4 décembre 1988, s'est tenu le XII<sup>e</sup> congrès de la F.A.V.E.C. et là, nous avons demandé notamment :

- des mesures incitatives à l'embauche des veuves, telle l'exonération des charges sociales patronales.
- la révision et l'amélioration des conditions d'attribution de l'assurance veuvage; son extension aux veuves sans enfant.
- le relèvement du plafond de ressources pour l'attribution de la pension de réversion et l'augmentation du taux de celle-ci à 60%.
- l'ouverture du droit au fonds national de solidarité, dès l'âge de 55 ans pour les personnes qui ne bénéficient que de la réversion.

Et, pour ce qui concerne notre section, sa représentante, Mme Georgette KLEIN, 2, rue de la Bruyère à Petitmont est là pour informer les veuves de leurs droits et les aider dans leurs démarches. L'Association est aussi un mouvement de solidarité. Celle-ci se manifeste par des gestes d'entraide auprès des plus âgées, des plus isolées, des malades.

L'assemblée générale départementale s'est tenue pour l'année écoulée le 26/02/1989 à Nancy (7 participantes de notre section). Le 23/04/1989, assemblée de notre section à Petitmont, présidée par M. GOM, maire de Cirey et madame SCHULTZ, adjointe au maire de Petitmont. Le 11/06/1989, le voyage départemental a conduit nos adhérentes à Remiremont. Le 30/07/1989, avait lieu avec la section de Baccarat, la promenade surprise : Rozelieures, Gerbéviller, Moyen (15 participantes).

Enfin, mentionnons que l'Association propose à ses adhérentes une "mutuelle" qui complète ou remplace éventuellement l'assurance maladie de la sécurité sociale.

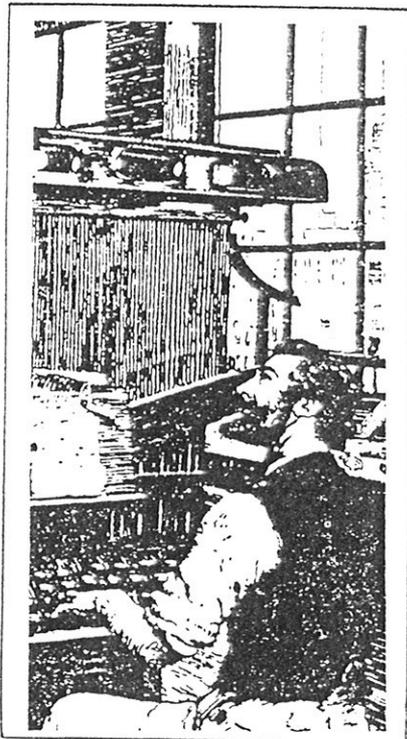
Mme Georgette KLEIN.

PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- J'ai ma femme à l'état de grossesse et désire m'inscrire à la prénatation.
- Je vis maternellement avec ma concubine.
- Mon mari souffre d'un abcès cédentaire.

# Quand le règlement était le règlement

Texte trouvé dans le règlement intérieur d'une usine de province en 1880.



Travail sur une « typographe » en 1886. (DR)

## VRAI OU FAUX ?

### Les fleurs

1) V. La partie femelle étant le pistil. — 2) V. — 3) F. Elle signifie "le silence", c'est le narcisse, l'égoïsme. — 4) V. — 5) V. — 6) V. — 7) V. En grec cela s'écrit "kaktos". — 8) V. — 9) F. Le myosotis "réclame" de l'humidité. — 10) V. — 11) V. — 12) V. C'est-à-dire les iridacées, famille ayant 3 étamines. — 13) V. — 14) F. — 15) F. Le plus souvent le lis est blanc. — 16) V. En Californie, ils ont entre 2 et 4 000 ans; le plus haut, le New Tree, mesure 111,60 m. — 17) V. — 18) V. — 19) V. — 20) V. Le menuisier est un cerisier sauvage.

### Les fruits

1) V. Elle pousse en juillet. — 2) V. — 3) V. La plante est une broméliacée. — 4) V. Avec ses fruits on fabrique une liqueur. — 5) V. C'est aussi une variété de tomates. — 6) V. — 7) F. Il faut attendre que les premières tombent (septembre-octobre). — 8) V. Elle est cueillie avant maturité, pour faire des confitures. — 9) F. C'est une poire blanche que l'on récolte en septembre-octobre. — 10) F. Elle est pourpre, c'est la mirabelle qui est jaune. — 11) V. Comme les bananes; c'est une réunion des fruits en grappe. — 12) V. La drupe est un fruit charnu et à noyau (cerise, etc.). — 13) V. C'est une poire d'hiver. — 14) V. Par exemple, la 'Versaillaise blanche'. — 15) V. — 16) F. C'est une pêche à peau lisse et à noyau adhérent. — 17) V. C'est un fruit du genre *Citrus*. — 18) V. Le coudrier est l'autre nom du noisetier. — 19) V. Il se nomme aussi pamplemoussier. — 20) F. La bogue est l'enveloppe piquante de la châtaigne.

- 1. — Piété, propreté et ponctualité font la force d'une bonne affaire.
- 2. — Notre firme ayant considérablement réduit les horaires de travail, les employés de bureau n'auront plus à être présents que de sept heures du matin à six heures du soir, et ce, les jours de semaine seulement.
- 3. — Des prières seront dites chaque matin dans le grand bureau, les employés de bureau y seront obligatoirement présents.
- 4. — L'habillement doit être du type le plus sobre. Les employés de bureau ne se laisseront pas aller aux fantaisies des vêtements de couleurs vives; ils ne porteront pas de bas non plus à moins que ceux-ci ne soient convenablement rattachés.
- 5. — Dans les bureaux, on ne portera ni manteau ni pardessus. Toutefois lorsque le temps sera particulièrement rigoureux, les écharpes, cache-nez et calottes seront autorisés.
- 6. — Votre firme met un poêle à la disposition des employés de bureau. Le charbon et le bois devront être enfermés dans le coffre destiné à cet effet. Afin qu'ils puissent se chauffer, il est recommandé à chaque membre du personnel d'apporter chaque jour quatre livres de charbon durant la saison froide.
- 7. — Aucun employé de bureau ne sera autorisé à quitter la pièce sans la permission de M. le Directeur. Les appels de la nature sont cependant permis et, pour y céder, les membres du personnel pourront utiliser le jardin au-dessous de la seconde grille. Bien entendu, cet espace devra être tenu dans un ordre parfait.
- 8. — Il est strictement interdit de parler durant les heures de bureau.
- 9. — La soif de tabac, de vin ou d'alcool est une faiblesse humaine et, comme telle, est interdite à tous les membres du personnel.
- 10. — Maintenant que les heures de bureau ont été énergiquement réduites, la prise de nourriture est encore autorisée entre 11 h 30 et midi, mais, en aucun cas, le travail ne devra cesser durant ce temps.

- 11. — Les employés de bureau fourniront leurs propres plumes. Un nouveau taille-plume est disponible sur demande chez M. le Directeur.
- 12. — Un senior, désigné par M. le Directeur, sera responsable du nettoyage et de la propreté de la grande salle ainsi que du bureau directorial. Les juniors et les jeunes se présenteront à M. le Directeur quarante minutes avant les prières et resteront après l'heure de la fermeture pour procéder au nettoyage. Brosses, balais, serpillières et savon seront fournis par la direction.
- 13. — Augmentés dernièrement, les nouveaux salaires hebdomadaires sont désormais les suivants:
 

Cadets (jusqu'à 11 ans) .....	0,50 F.
Juniors (jusqu'à 14 ans) .....	1,45 F.
Jeunes .....	3,25 F.
Employés .....	7,50 F.
Seniors (après 15 ans de maison) .....	14,50 F.

 Les propriétaires reconnaissent et acceptent la générosité des nouvelles lois du Travail, mais attendent du personnel un accroissement considérable du rendement en compensation de ces conditions presque utopiques.

## PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Quand mon petit a eu cinq ans, la caisse m'en a coupé la moitié.
- Faites un effort, mon enfant va naître.
- Suite au passage du contrôleur, veuillez m'envoyer un carnet de maternité.

FANFARE DU VAL  
\*\*\*\*\*

Toujours désireuse de se manifester pour la satisfaction de tous dans les meilleures prestations , votre FANFARE travaille de son mieux . Tout au long de l'année elle a rempli les contrats liés à sa vocation , autant à l'extérieur que dans notre VAL , La tâche n'est pas toujours facile , et c'est surtout sur le plan des effectifs qu'il arrive surtout du tracas . En effet , il se produit toujours des départs : ( allergie à la discipline , fréquentation aux écoles trop éloignées , Service Militaire , reconversion de travail dans d'autre pays ,....etc....) . Et c'est ainsi que surgit la difficulté de recrutement . Le pays n'est plus aussi peuplé , mais avec un peu de bonne volonté de la part de tous , chaque classe d'enfants devrait nous amener chaque année quelques éléments nouveaux . Petites filles et petits garçons à partir de 10 ans et plus , seront toujours bien accueillis par des anciens , dont il faut ici , les féliciter pour leurs compétence et fidèle persévérance . C'est grâce à eux que subsiste une phalange si utile et si agréable dans un pays tel que le nôtre , qui tourne ses regards vers l'avenir ;

Il est à signaler la présence parmi nous de ces éléments de PETITMONT dont notre fidèle Nénesse, mais aussi de ces enfants USENIER ( 5 Frères et Soeurs ) que la Maman déplace partout , entraînant également les enfants BOCQUILLON .

Merci, à eux .

Merci aussi à vous tous , habitants du VAL et de PETITMONT , qui manifestez tant d'attachement à notre Société, lors de notre passage à l'occasion de cette fête des Fleurs de printemps .

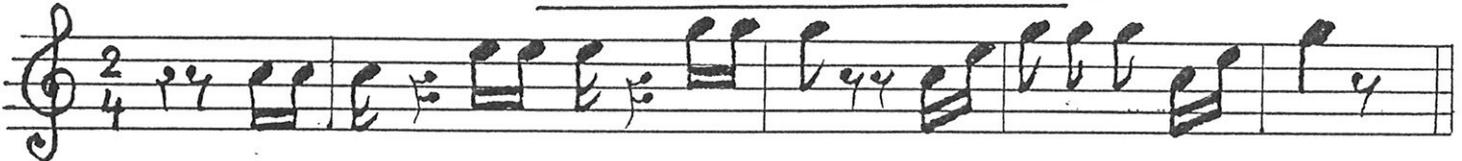
Le Comité vous adresse ses meilleurs voeux pour 1990 .

Vive le VAL

Vive les Renards .

Le Président ,

Refrain de la fanfare du Val :



Halte là  
Halte là  
Halte là  
Les renards sont là. Les renards...!

Le président :  
André DENIS

PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Il y a cinq mois que je suis enceinte et je n'ai pourtant rien touché.
- Avoir des enfants n'est pas à la portée de toutes les bourses. Depuis que le docteur a dit à mon mari de prendre de la courtisane il va beaucoup mieux.
- Je nourris mon enfant au sein, sans arriver à joindre les deux bouts.

SECTION DES COOPERATEURS DE LORRAINE

=====

Dans la vie locale, il convient de souligner l'activité du Comité de Section des Coopérateurs. Chaque année, un goûter a lieu pour tous les anciens sociétaires âgés de 70 ans et plus et plusieurs excursions réunissent bon nombre de sociétaires plus jeunes.

Le 15 décembre 1988, 48 personnes étaient réunies pour le goûter à la salle des fêtes.

Le 19 avril 1989, 55 personnes prenaient place dans un car qui les amenait à Vittel visiter le centre de préparation olympique. Ensuite, visite des petites usines de chaises ou de meubles de Liffol-le-Grand.

Le 10 août 1989, 54 personnes se déplaçaient vers Arbois. Visite de la ville, de la maison de Pasteur, de la grotte des planches, des caves Benoit à Pupillin.

Le 16 octobre 1989, c'est 44 personnes qui prennent le départ dans l'intention de visiter le bassin houiller lorrain. Accueil chaleureux à Freyming-merlebach, une journée qui a connu un vif succès.

Dans l'attente d'autres..., vivons de souvenirs.

Madame Georgette KLEIN

LA RAGE

\*\*\*\*\*

Il n'est sûrement pas superflu de s'entretenir de temps en temps de cette maladie dont la provenance se situe constamment autour de nous .

Ces temps derniers , un renard " forestier " se balladait dans la grande rue du pays à \* 10 Heures du matin ;!!! Anormal , non ? ... Il est parti par les derrières du Groupe Scolaire pour aller se faire négocier par un chasseur , Monsieur Michel BLAISE , alors que ce renard s'apprêtait à attaquer son chien . !. Comportement bizarre de l'animal ...: il était enragé ..

Souvenez vous et faites le savoir autour de vous : Toute bête qui se conduit autrement que selon ses habitudes , est suspecte . Méfiez vous .

Il n'est pas que le renard ( à 4 pattes ) qui est repérable . Il peut s'agir d'un chat , d'un chien , d'une vache , d'un chevreuil , de toute bête qui à été contaminée .

Votre Chat qui a été reconnu ainsi contaminé par exemple et qui est rentré dans votre foyer , c'est toute la famille qui part faire un stage à l'Hopital ! ... Bien encore quand ça s'arrête là !!...

Alors Gens du VAL , Renards à deux pattes , soyez toujours aux aguets !

G.A.S. DU VAL - SECTION TIR

=====

Malgré une baisse d'effectif, les rencontres ont été suivies selon la disponibilité des tireurs licenciés.

Depuis août 1989, le tir a donné l'envie à plusieurs personnes de venir s'entraîner chaque dimanche afin de pouvoir continuer le fonctionnement de la section.(\*)

Bravo aux nouveaux amateurs, qu'on se le dise.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Le président : Alex LAUDO

=====

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL DE CIREY-BADONVILLER

=====

A . D . M . R .

Un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées et handicapées est proposé par l'A.D.M.R. et l'A.C.A.P.A.R. ET fonctionne depuis le début de l'année.

Les repas sont confectionnés par l'hôpital de Cirey et livrés dans des plateaux isolants. Le prix du repas est fixé à 32 F.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous adresser à M. FEBVAY, tél.: 83 42 11 70, ainsi qu'à la mairie qui transmettra.

L'A.D.M.R. est également à votre service pour d'autres fonctions comme la télé-alarme, les soins à domicile, les gardes de jour et de nuit, les petits travaux..etc...

Le président : M. FEBVAY

PHRASES RELEVÉES DANS LE COURRIER DE LA SECURITE SOCIALE

- Comme mon mari doit partir chez les fous, je l'envoie à votre bureau.
- Ca fait 16 jours que je suis au lit avec le docteur Dupont et je voudrais en changer parce-qu'il n'a encore rien fait.
- Mon mari est mort depuis 2 mois, que dois-je faire pour le sortir de la caisse?

(\*) N.D.L.R.: Il s'agit des membres de la J.S.VAL, à l'initiative du Pt BRAULT ... qui met ainsi en pratique la nécessaire coopération entre sociétés . BRAVO !

ASSOCIATION DES MUTILES COMBATTANTS  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE

SECTION DE VAL ET CHATILLON

=====

Comme en 1988, la section est présente et organise les cérémonies de commémoration dans la commune, mais aussi dans le canton et bien au-delà.

Dimanche 8 janvier 1989 : fête de la galette des rois à la salle des fêtes : 98 participants. Présentation des vœux par le président HERY aux autorités locales et à la population.

Samedi 8 avril 1989 : assemblée générale statutaire de la section en présence de 28 camarades, 22 étaient représentés, 5 absents.- rapport moral par le Président. Bilan financier par le Trésorier, élection du nouveau comité.

Mercredi 12 avril 1989 : une délégation conduite par le Président assiste aux obsèques du Général SEYER en l'église de Cirey.

Lundi 8 mai 1989 : Célébration du 44<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. Office religieux. Cérémonie au monument aux morts. Vin d'honneur offert par la Municipalité. Repas en commun.

Dimanche 21 mai 1989 : Une délégation avec drapeau est présente à l'assemblée générale de l'A.M.C. Départementale, qui a lieu à Jarville.

Vendredi 26 mai 1989 : Présence, sur invitation, d'une délégation avec drapeau à la cérémonie de présentation au drapeau avec remise de fourragère aux jeunes soldats du 153<sup>e</sup>R.I., qui a eu lieu à TANCONVILLE.

Dimanche 28 mai 1989 : Sortie familiale annuelle de la section avec destination principale St-Avold où nous assistons, sur invitation, drapeau en tête, à la cérémonie du souvenir "mémorial day", au cimetière militaire américain de la guerre 39/45. Cérémonie toujours émouvante pour les anciens combattants.

Dimanche 18 juin 1989 : à 18 heures, nous nous sommes rassemblés avec nos drapeaux devant le monument aux morts afin de commémorer le 49<sup>e</sup> anniversaire de l'appel lancé sur les ondes par le Général DE GAULLE le 18 juin 1940.

Dimanche 25 juin 1989 : Présence d'une délégation avec drapeau aux cérémonies organisées par la Commune de TANCONVILLE en hommage aux soldats du 153<sup>e</sup> R.I. tombés lors des combats de juin 1940, dans les bois de BLAMONT-TANCONVILLE.

Mercredi 1er novembre 1989 : à l'occasion de la Toussaint, le Président de l'A.M.C. organise la quête nationale au profit du souvenir français; quatre cents francs ont ainsi été collectés. Merci à tous les généreux donateurs.

Samedi 11 novembre 1989 : célébration du 71<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice victorieuse du 11 novembre 1918 avec cérémonie de commémoration au monument aux morts à l'issue de l'office religieux. Vin d'honneur offert par la Municipalité, banquet traditionnel avec 81 participants. La clique aux ordres de M. Jean-Luc GERARD a été félicitée par le Président HERY pour son excellente prestation. En remerciement des services rendus à la cause du monde combattant, une petite enveloppe a été remise au Président André DENIS.

CONCLUSION :

Cette année encore la population de VAL-ET-CHATILLON s'est montrée généreuse avec nous. Nous formulons le souhait d'une plus grande participation lors des cérémonies de commémoration qui ne sont absolument pas réservées aux Anciens Combattants. Ces jours-là devraient être l'occasion de grands rassemblements pour la population allant au-delà de ce qui la divise, dans la tolérance et la fraternité.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Le président HERY.

---

**COMITE DES FETES**

Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé avec succès les manifestations prévues à son calendrier :

Le Noël des enfants des écoles, la soirée de la Saint Sylvestre, ainsi que les manifestations du 14 juillet.

Nous avons eu le plaisir de remettre les prix du concours de lâcher de ballons dont certains ont franchi la frontière.

1er	Melle	PEINTRE Julie	) a gagnè un radio cassette
2ème	Melle	CHAROLET Cyrielle	)
3ème	Melle	WOLFF Johanna	)
4ème	Mr	CUNY Sébastien	)
5ème	Melle	CHAROLET Céline	) ont reçu un
6ème	Mr	ROYER Dimitri	) cornet de friandises
7ème	Melle	CARO Laura	)

Aux dernières nouvelles, un ballon a été réceptionné en POLOGNE ! mais trop tard pour le concours.

L'assemblée générale du 12/10/89 a vu le conseil d'administration modifié comme suit :

ANCIENS MEMBRES MAINTENUS : BERTRAND Léon, BLAISE Michel, DENIS André, ERHART Jane, GERARD Alain, GRANDJEAN Olivier, KHUNER Denis.

NOUVEAUX MEMBRES ELUS : DARDAINE Roland, GUENAIRE Henri, BRAULT Joël, DARDAINE Jacqueline, BOUQUET René, COSTER Jean François et BURGUN Joël.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU : Pt ; GERARD A., Vice Pt : DARDAINE Roland, Trésorier : GUENAIRE H., Trésorier adjoint : COSTER Jean François, Secrétaire : BRAULT Joël, Secrétaire adjoint : GRANDJEAN O livier.

Le président : Alain GERARD

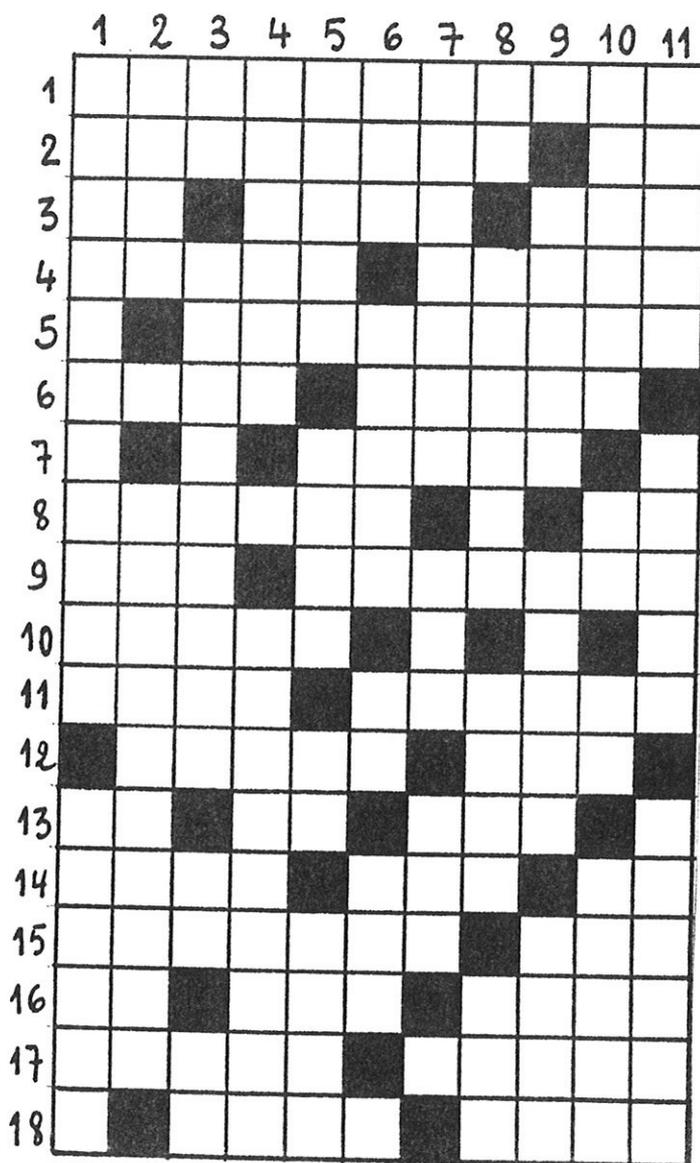
# \_MOTS CROISES\_

## HORIZONTALLEMENT

1-Accidentel. 2-Abri de gitan. Pas à d'autres. 3-Premier. Attachée. Il donne du mal au coiffeur. 4-Synthétique. Commérage. 5-Rigueur. 6-Département. Electrode. 7-Localise. 8-Regarder avec dédain. Paresseux. 9-Don. Malaise. 10-Pas encore utilisée. 11-Ecrivain Français. Qui concerne la société. 12-Rongeur. Il peut être glacière. 13-Une radio sans air. Pronom personnel. Poudre d'écorce. 14-Prénom. Récepissé. Grecque. 15-Carnassier. Sain. 16-Note. Roi. Boisson belge. 17-Sauvage ou de culture. Naïf. 18-Assénit. Acide & aigre.

## VERTICALEMENT

1-Singe. Formation militaire. 2-Meuble. Cavité du coeur. 3-Symbole. Grande fatigue. Chimique. Dieu. 4-Attribue. Obtenue par le fil à plomb. 5-Applications. Sang vert. Sinon. Fleuve côtier. 6-Dans humidité. Cacher. Devant SAUVEUR. Il est en plumes. 7-Enlevèrent. Elle a sa baie. A toi. 8-Arrivé. Nom de Voltaire. Groupe. Ville du Maroc. 9-Protection. Partie de NOUVELLE-GUINEE. Semblé. 10-Malhabile. Métal précieux. Symbole. Réfléchir. 11-Sperme de poisson. Ancêtre. Grossièretés.



# \_MOTS PLACES\_

## Liste des mots sur le thème de la REVOLUTION

12 lettres - BICENTENAIRE .

11 lettres - ROBESPIERRE .

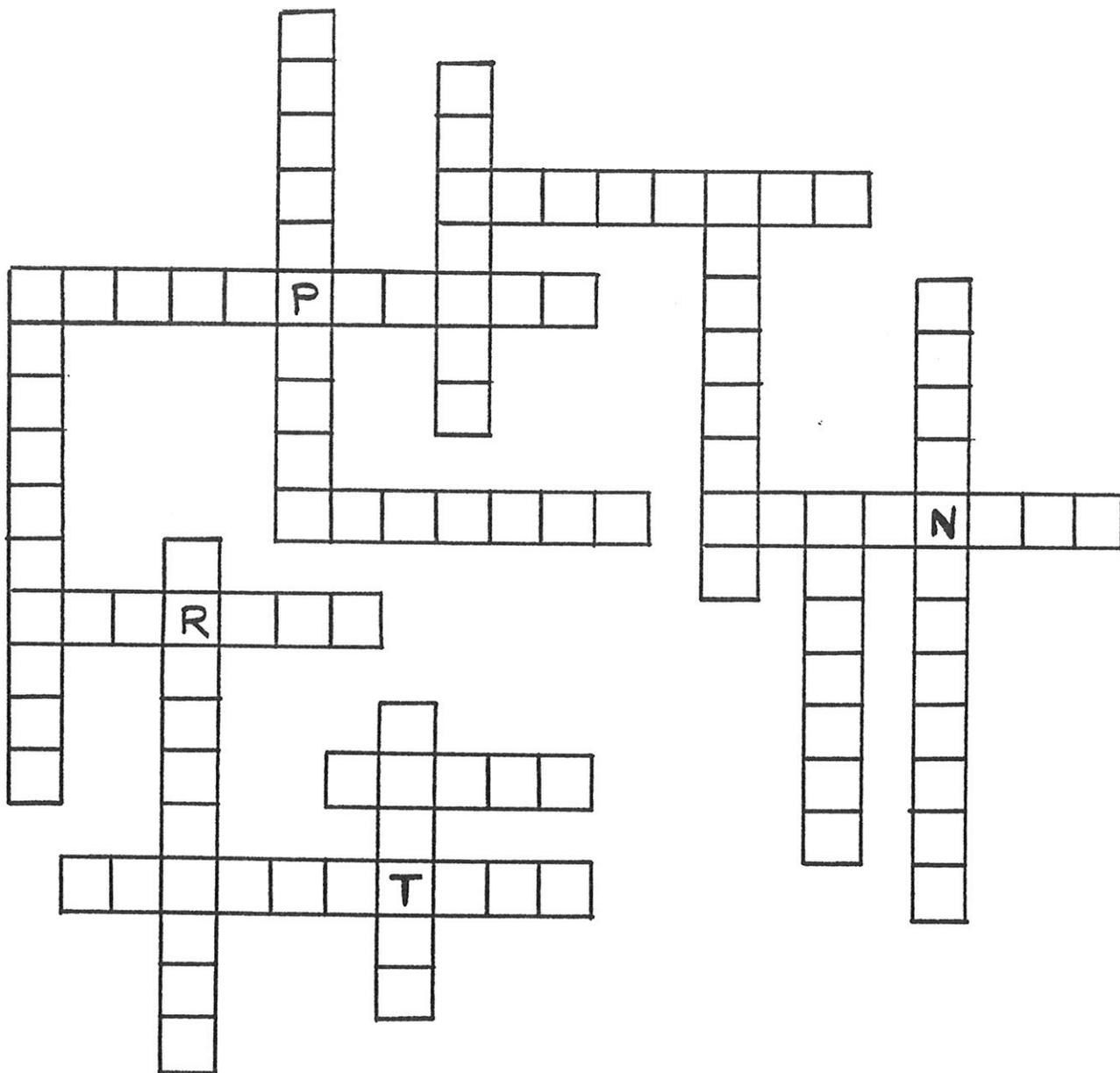
10 lettres - CONVENTION , FRATERNITE , JEU DE PAUME , REVOLUTION .

8 lettres - BASTILLE , LOUIS XVI , VARENNES .

7 lettres - EGALITE , LIBERTE , ROYAUTE , TERREUR .

6 lettres - DANTON .

5 lettres - MARAT .



Ont participé à la rédaction de ce bulletin :

M. DENIS André  
Mme DARDAINE Jacqueline  
M. LAMBOUR Michel  
M. BESNARD Pierre  
M. GERARD Alain  
Mme PAULUS Brigitte  
Les responsables des sociétés

*vend 26/10  
à 18h30*

Nous remercions Monsieur François ROMARY pour les informations  
fournies en page 9.

Toute l'équipe de la rédaction, le maire, les adjoints, les  
conseillers municipaux et le personnel communal vous présentent  
leurs vœux les plus sincères pour l'année nouvelle.  
Que celle-ci puisse vous apporter santé, joie et bonheur.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SAPEURS-POMPIERS :	18
GENDARMERIE :	17
SECRETARIAT DE MAIRIE :	83 42 51 07
MEDECINS : - Dr RAVOT :	83 42 51 34
- Dr SEYER :	83 42 63 99
- Dr WALTER :	83 42 50 15
VETERINAIRES de Blâmont :	
- Dr BERTRAND :	83 42 30 07
- Dr DEDENON :	83 42 32 56
INFIRMIERE : Mme APEL :	83 42 51 90
PHARMACIE : M. CHATEL :	83 42 52 60
AMBULANCES :	
- S.A. GUARDIA-STRICHER :	83 42 52 25
- S.A. WECKERLE :	83 42 50 56
ASSISTANTE SOCIALE :	
Melle MARCELLOT :	83 75 10 72
CENTRE ANTI-POISON Nancy :	83 32 36 36
E.D.F. DEPANNAGE :	83 75 49 40

12.000 (5)  
2 | 290